

CIVRAY-DE-TOURAINES

BULLETIN MUNICIPAL 2021



WWW.CIVRAYDETOURAINES.FR
Mairie de Civray de Touraine





ÉDITO DU MAIRE



Chers concitoyens,

Faute d'avoir le plaisir de vous accueillir en salle des fêtes, pour ce moment de convivialité qu'est chaque année la cérémonie des vœux, j'ai choisi de m'adresser à vous via cet article, en ce début d'année pour faire le bilan de notre action en 2020 et vous présenter mes vœux et ceux de l'ensemble de l'équipe municipale.

L'année 2020 a été singulière et restera gravée dans la mémoire collective pour longtemps. Qui d'entre nous pouvait imaginer il y a un an, un tel scénario digne d'un film catastrophe ?

L'année 2020 aura été une année particulière pour les Français, les Européens et le reste du monde, il faut le dire, marquée par la pandémie du Coronavirus et aussi par le terrorisme.

L'année 2020 aura été celle de l'élection des conseillers municipaux. Perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 25 mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la commune. Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela, nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations et les sujets ne manquent pas.

L'année 2020 fut une année inédite et particulièrement éprouvante. La violence, les actes de terrorisme, dont le paroxysme fut l'assassinat sauvage de Samuel PATY, et la crise sanitaire, sans précédent, ont dominé l'actualité et sont encore actuellement nos préoccupations.

Dès le début du confinement, il a fallu organiser les services municipaux en mode dégradé, se procurer, alors que tout manquait, des produits de protection (gel, gants, blouses, masques...) organiser le suivi des personnes fragiles. Puis en fin de confinement il a fallu organiser la sécurité sanitaire permettant de rouvrir l'école. Avant toute chose, je veux adresser un grand merci à notre personnel communal, administratif, technique, aux écoles et au service périscolaire qui a été particulièrement présent et actif pendant toute cette période et qui poursuit ses efforts pour garantir une désinfection optimale pour la sécurité de nos enfants et de tous les partenaires de l'école.

Quant au service technique, comme vous avez pu le constater, il s'est agrandi par l'arrivée d'un nouvel agent, Julien Le Richom à qui nous souhaitons la bienvenue.

Toutefois, afin de maintenir l'esprit de Noël, les élus ont proposé de poursuivre les illuminations dans le centre-bourg et dans les différents hameaux. C'est

une façon d'illuminer nos villages et notre centre bourg, de donner un esprit festif et chaleureux. Les enfants pouvaient toujours déposer leur lettre au Père Noël, sans oublier de mentionner leur nom et prénom ainsi que leur adresse dans la boîte aux lettres proche de la cabane du Père Noël au pied de l'école de Civray-de-Touraine. Le Père Noël leur a répondu, comme chaque année.

Les aînés âgés de plus de 70 ans, ont reçu, quant à eux, quelques friandises locales que les élus ont apportées à leur domicile.

En ce début d'année, restons prudents et respectueux des règles sanitaires mais ce n'est pas la morosité qui nous aidera. Soyons solidaires, imaginatifs, optimistes et entreprenants.

La pandémie et les mesures imposées par l'urgence sanitaire ne nous ont pas empêchés de poursuivre la conduite de nos dossiers et projets.

Tout d'abord, dans le cadre de la reprise progressive des cours à l'école en mai, nous avons fait le choix de créer une classe 2S2C. Ce dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) avait pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et/ou à la maison. Je tiens à remercier Clémence Ollivier, Juliette Thuissard et Benjamin Delaveau qui ont mis tout en œuvre pour faciliter la reprise des cours pendant la pandémie, tout cela sous la houlette de Claire Ollivier, adjointe aux affaires scolaires.

Nous avons poursuivi, dans le même esprit de civisme, en créant un emploi service civique qui a plusieurs missions d'intérêt général. Tout d'abord de sensibiliser les enfants de l'école de Civray-de-Touraine aux enjeux écologiques, de développer le territoire à l'échelle locale, notamment à travers la mise en place d'un marché alimentaire le samedi matin et d'organiser la traversée du Cher par l'intermédiaire d'un bac pour faire passer les piétons et vélos durant la saison estivale pour pallier la démolition du pont qui relie le sud, village de Thoré au nord, centre bourg. Je remercie Nils Hornet, qui réalise ces missions avec beaucoup de professionnalisme.

Les travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux se terminent. La signalisation à la mairie, à l'école, à la cantine scolaire, à la salle des fêtes et au chai est réalisée. Une classe a été rénovée. La façade du restaurant scolaire a été repeinte. La toiture de l'église a été démoissée. Il reste malgré tout à revoir la toiture de l'école côté Nord qui, par l'usure perd ses crochets. Je remercie toute la commission bâtiment, sous la supervision de Florian Le Squer et Pascal Andreau d'avoir contribué à toutes ces réflexions et entretien nécessaire pour une pérennisation des bâtiments communaux.

Des travaux de voirie ont été réalisés dans le centre bourg afin d'éviter des inondations. Aussi afin de sécuriser les piétons qui empruntent la route d'Amboise, un chemin piétonnier a été créé tout comme à la Canardière. Ils sont très appréciés des écoliers qui les empruntent pour prendre le car scolaire. Un grand merci à la commission voirie conduite par Ludovic Dubois et Benoit Maine pour la réalisation de ces aménagements et l'entretien de nos voies.

Je ne peux pas parler voirie sans parler d'urbanisme car c'est très souvent lié. Une construction engendre l'écoulement des eaux de pluie, une modification de terrain, une nouvelle sortie sur une voie communale. C'est sous l'œil attentif de Brigitte Piot

et de sa commission urbanisme que 248 dossiers d'urbanisme ont été étudiés. Je les remercie pour tout le travail accompli.

Aussi, il est très important de communiquer. L'an dernier, nous avons acquis un panneau lumineux, nous avons créé une page Facebook. Je peux vous garantir que nous alimentons ces deux supports de communication ainsi que notre site internet. Dernièrement, avec la pandémie une page pour les commerçants a été créée afin de les soutenir, Le p'tit coup de pouce de Civray...

www.facebook.com/Le-ptit-coup-de-pouce-de-Civray-107596821171842/

Je remercie la commission communication, qui cette année a été particulièrement sollicitée pour des publications mais aussi pour trouver des solutions pour pallier le manque de relationnel qu'engendre cette pandémie. Merci à Sylvain Thuissard et à toute la commission communication qui a œuvré que ce soit pour nos aînés avec le colis de Noël, nos commerçants avec les supports de communication et aussi nos enfants pour l'installation de la cabane du Père Noël et les nouvelles illuminations installées sur la commune.

Tous ces travaux, aménagements, supports de communication, matériels achetés sont, sur le plan budgétaire, surveillés et pilotés par Claire Ollivier et Isabelle Gautron, qui de par leur professionnalisme, tiennent une gestion comptable saine et équilibrée. Je les en remercie sincèrement.

Soyons optimistes, poursuivons nos efforts, poursuivons nos projets et notamment l'aménagement du City des 2 Rives, mais aussi apportons une réflexion sur le devenir de la cave coopérative. Ce projet sera, je l'espère, au cours de l'année 2021, bien avancé en tant que projet novateur de la commune et du territoire communautaire.

2021 apportera ses programmes festifs que nous découvrirons au fur et à mesure. Il y en a trois que nous connaissons déjà : le passage du Tour de France cycliste le 1er juillet 2021 sur notre commune, le festival Jour de Cher, le samedi 17 juillet 2021, au bord du Cher, le festival les Pieds dans la Sauce, au terrain communal proche du Cher, le week-end du 20 et 21 août 2021. Sans oublier bien sûr, toutes les autres manifestations de nos Associations communales qui j'espère, se tiendront tout au long de l'année, mais sûrement après le premier semestre 2021.

Je souhaite vivement que 2021 nous permette de retrouver la vie associative si riche de notre commune, de retrouver ce qui fait notre société : la convivialité.

A nos commerçants, artisans et entrepreneurs, je souhaite de passer le cap de cette pandémie sans trop de dommages.

A vous tous, petits et grands, jeunes et anciens, je présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de prospérité et surtout de santé à partager avec ceux qui vous sont chers.

Fanny HERMANGE
Maire de Civray-de-Touraine

iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Un bien à vendre ou à acheter ?

Rencontrez votre conseiller immobilier

Claude CALLÉJON

06 89 32 82 99

claude.callejon@iadfrance.fr

Suivez-nous iad France
[iadfrance.fr](https://www.iadfrance.fr)

Peinture, Décoration, Sols souples, Travaux extérieurs, Communication publique, Système d'éclairage

Des solutions à votre service !

sellierdiffusion.fr
1 rue de la Fosse Triomphe 37150 Civray de Touraine
Tel. 02 47 23 95 44 - contact@sellierdiffusion.fr

A SARL ALLOUARD Kévin

Travaux publics pour Professionnels & particuliers

Terrassement - Aménagement de cour

Assainissement - Micro-station

Traitement de sol

Création et curage d'étang

Broyage de souches



Brolles 37150 Civray de Touraine
contact@allouardkevin.fr / www.allouardkevin.fr

02 47 30 93 63



La commission FINANCES est composée du Maire, des adjoints et conseillers suivants :
 Mme Claire OLLIVIER, adjointe et responsable de la commission
 Mme Isabelle GAUTRON, conseillère déléguée et rapporteur
 Mme Pascale CHERBONNIER,
 M. Ludovic DUBOIS, M. Florian LE SQUER

Les comptes présentés vous donnent la vue d'ensemble du budget 2020.

Pour votre information, le poste « Restes à réaliser à reporter en 2021 » correspond à des dépenses relatives au bassin d'Orget, à la rénovation de l'éclairage public, à des travaux pour l'école, la salle des fêtes et l'église et à l'étude pour le devenir de la cave coopérative.

Le prêt souscrit en 2005 pour la rénovation de la maison du Chai est entièrement remboursé.

Les autres emprunts en cours concernent la construction du restaurant scolaire, l'aménagement de la route d'Amboise et l'accessibilité École-Mairie pour un total de 805 000 € (principal et intérêts).

SECTION DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2020					
DÉPENSES			RECETTES		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges à caractère général	236 898,36 €	26%	Atténuation charges de personnel	67 428,14 €	6%
Charges de personnel	589 897,69 €	64%	Produits des services	78 366,36 €	7%
Charges de gestion courante	65 056,52 €	7%	Impôts et taxes	618 628,05 €	53%
Charges financières	23 147,66 €	3%	Dotations, Subventions et Participations	366 458,98 €	31%
Charges exceptionnelles	0,00 €	0%	Autres produits de gestion courante	33 931,25 €	3%
Opérations ordre de transfert entre section	763,00 €	0%	Produits financiers	3,43 €	0%
Atténuation de produits	124,94 €	0%	Produits exceptionnels	6 334,73 €	1%
TOTAL	915 888,17 €	100%	TOTAL	1 171 150,94 €	100%

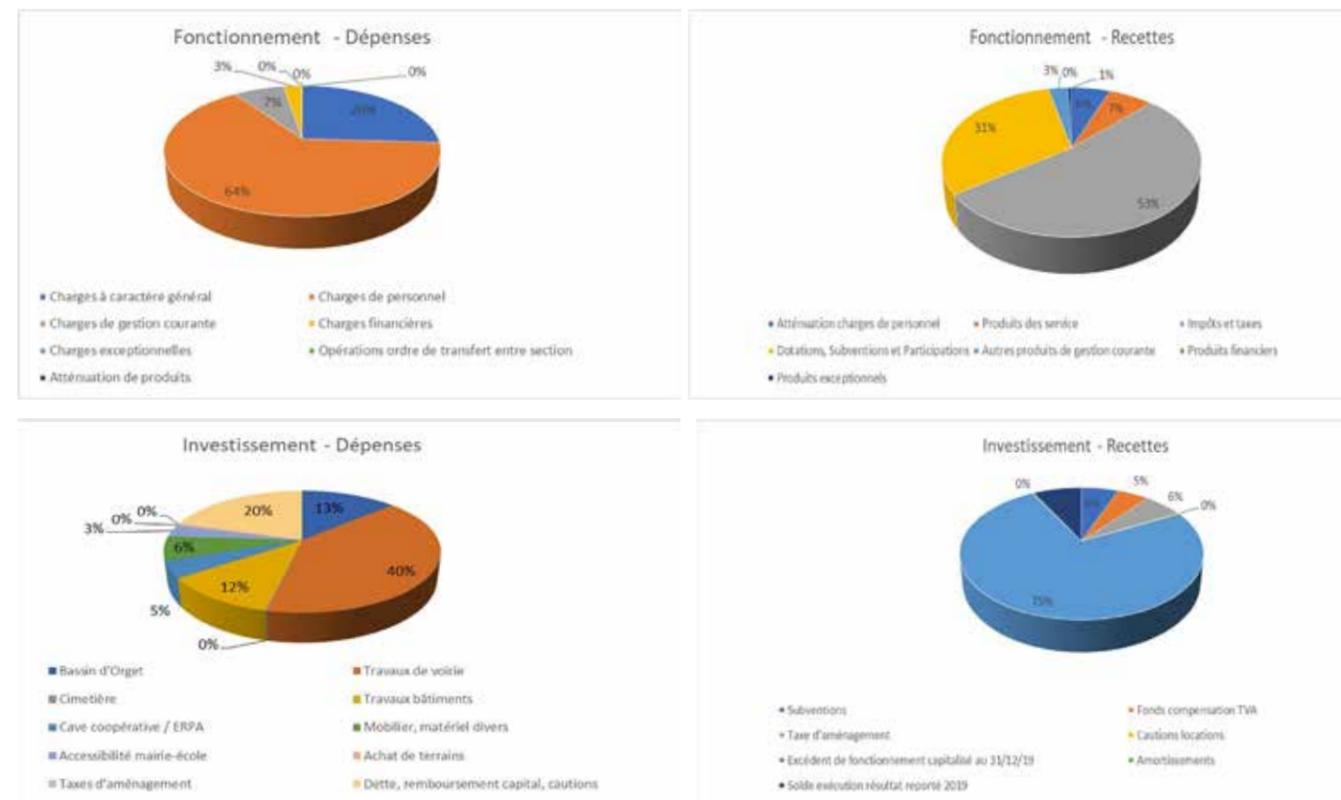
RÉSULTAT : 255 262,77 €

SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020					
DÉPENSES			RECETTES		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Bassin d'Orget	45 828,00 €	13%	Subventions	19 248,32 €	6%
Travaux de voirie	137 799,80 €	40%	Fonds compensation TVA	16 754,90 €	5%
Cimetière	670,00 €	0%	Taxe d'aménagement	20 404,68 €	6%
Travaux bâtiments	39 865,47 €	12%	Cautions locations	846,64 €	0%
Cave coopérative / ERPA	15 765,00 €	5%	Excédent de fonctionnement capitalisé au 31/12/2019	247 400,51 €	75%
Mobilier, matériel divers	21 745,13 €	6%	Amortissements	763,00 €	0%
Accessibilité mairie-école	10 866,42 €	3%	Solde exécution résultat reporté 2019	25 502,94 €	8%
Achat de terrains	960,00 €	0%			
Taxes d'aménagement	1 073,79 €	0%			
Dettes, remboursement capital, cautions	69 474,60 €	20%			
TOTAL	344 048,21 €	100%	TOTAL	330 920,99 €	100%

RÉSULTAT : -13 127,22 €

Les 344 048,21 € correspondent aux dépenses engagées et se décomposent comme suit : 204 423,58 € liquidés et 139 624,63 € à reporter en 2021

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES FINANCES DE NOTRE COMMUNE



SYNTHESE

			DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Réalisation exercice	Section fonctionnement	a	915 888,17 €	1 171 150,94 €	255 262,77 €
	Section investissement	b	204 423,58 €	330 920,99 €	126 497,41 €
Reports exercice 2019	Report section fonctionnement 2019	c	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Report section investissement 2019	d	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser à reporter en 2021	Section fonctionnement	e	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section investissement	f	139 624,63 €	0,00 €	-139 624,63 €
Résultat cumulé 2020	Section fonctionnement	a+c+e	915 888,17 €	1 171 150,94 €	255 262,77 €
	Section investissement	b+d+f	344 048,21 €	330 920,99 €	-13 127,22 €
	TOTAL CUMULÉ		1 259 936,38 €	1 502 071,93 €	242 135,55 €

Pour l'année 2021, la commission souhaite la plus grande prudence quant à nos investissements.

La rénovation de la voirie et l'entretien de nos bâtiments communaux restent notre priorité.

Concernant le budget fonctionnement, la crise sanitaire impacte notre budget. Elle représente 8 000 € d'achats en 2020 pour la sécurité de tous (agents, enfants scolarisés, etc.). A cela s'ajoutent les heures de notre personnel pour la désinfection multi journalière et pour la mise en place du dispositif 2S2C au mois de mai-juin.

Nous poursuivrons dans cette voie en 2021 afin que chacun se sente en sécurité dans notre commune.



Services annexes :
Livraison porteur
Déchargement autonome
par conducteur :
Hayon élévateur
Chariot embarqué



Société de Transports d'Affrètement et de Logistique

S.T.A.L.

Transports routiers de marchandises
Commissionnaire de transports
Logistique
Stockage
Lots partiels et complets

06 75 21 93 62 - 02 47 38 23 05

jacquet.thierry@stal37.fr

Rue de Bellevue • La Pichellerie
37150 CIVRAY DE TOURAINE



Services réguliers :
national et international

Jérôme La
Paysage Pépinière
de Jérôme

Vente de végétaux
Aménagement et entretien de jardins



Route d'Amboise
37150 CIVRAY DE TOURAINE
02 47 23 82 82
www.jerome-paysage.com

Lantana
Soin et Entretien

**PROFITEZ AU MAXIMUM
D'UN JARDIN ENTRETENU
TOUTE L'ANNÉE**

DEPUIS PLUS DE 30 ANS,
LANTANA MET À VOTRE DISPOSITION
SES ÉQUIPES QUALIFIÉES
« PRÈS DE CHEZ VOUS »

CESU Préfinancé !

SAS LANTANA
Touraine Environnement
7 rue de la Gare - CHISSEAUX
Tél. 02 47 23 85 97
www.lantanapaysage.fr



COMMUNE

BÂTIMENTS - PATRIMOINE

La commission **BÂTIMENTS - PATRIMOINE** est composée du Maire, des adjoints, conseillers délégués et des conseillers municipaux suivants :
M. Florian LE SQUER, adjoint, responsable de la commission
M. Pascal ANDREAU, conseiller délégué
M. Pascal CHARBONNEAUX, rapporteur de la commission
Mmes Brigitte PIOT, Christelle PITET-GIRAULT, Claire OLLIVIER
MM. Sylvain THUISSARD, Philippe LUNVEN
Hors conseil : M. Jacques AUGER

En 2020, nous avons poursuivi le programme d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite.

Après la mise en place de bandes de visualisation et de mains courantes, de garde-corps dans les escaliers de l'école et de la mairie, l'année se terminera avec la mise en place de signalisation. Les accès handicapés sont repérés au restaurant scolaire et à l'école. Les services de la mairie et les classes seront identifiés.

Le programme d'accessibilité se poursuivra en 2021 dans d'autres bâtiments.

► **Août** : Cet été, la classe de CP a fait peau neuve.



► **août encore** : les poutres des porches d'entrées de la maternelle ont été poncées et repeintes. Ce programme de rénovation se poursuivra en 2021.



► **Septembre** : Les façades du restaurant scolaire ont été renouvelées depuis la rentrée. Les façades enduites ont été lavées et démoissées, traitées avec un anti-mousse et lichens. Le vernis des façades bois a été décapé, gratté, traité avec un démoissant puis un rénovateur. Un anti-mousse et lichens a été appliqué suivi de deux couches d'huile de finition.

Les dessous de toit de la façade sud ont été refaits. Les poteaux ont été décapés, traités anti-mousses, et enduits de deux couches d'huile de finition. Les couvertines en zinc dont les soudures ont cédé vont être remplacées d'ici la fin d'année.



► **Septembre toujours** : la toiture de l'Eglise a été démoissée.



► **Octobre** : nous avons le plaisir d'accueillir Julien Le Richom depuis le début du mois en tant que responsable du service technique. Au nom de tous, la commission lui souhaite la bienvenue.

Pour 2021, outre l'entretien courant de nos bâtiments nos actions porteront sur :

► La continuité du programme d'accessibilité de nos bâtiments.

► La poursuite de l'aménagement du City des 2 rives (le City stade).

► Le développement du projet de réhabilitation de l'ancienne cave coopérative.

La commission tient à remercier chaleureusement :

► Nos agents techniques qui ont eu à cœur de réaliser leurs missions d'entretien et de réparations courantes mais également certaines missions plus délicates.

► Nos artisans et entrepreneurs locaux qui ont su répondre présents lorsque nous les avons sollicités.



Vous avez envie d'agir, de sauvegarder le patrimoine près de chez vous et de créer une association ? Alors prenez contact avec la Mairie de Civray-De-Touraine.

VOIRIE - CIMETIÈRE

La Commission **VOIRIE, CIMETIÈRE ET RÉSEAUX DIVERS** est composée du Maire, des adjoints, conseillers délégués et des conseillers municipaux suivants :
M. Ludovic DUBOIS, adjoint, responsable de la commission
M. Benoît MAINE, conseiller délégué
Mmes Fanny HERMANGE, Brigitte PIOT, Pauline VIEVILLE.
MM. Pascal ANDREAU, Teddy COUTON, Florian GOBYN.

Dans ce nouvel édito, la Commission Voirie mise en place le 25 mai 2020, a entrepris différents travaux d'entretien mais aussi d'investissement pour votre sécurité.

Dès le mois de mai nous avons pu procéder à l'entretien des routes fissurées par application du gravillonnage, appelé plus techniquement PATA, (Point A Temps Automatique). Cette opération n'est pas appréciée des automobilistes

peu scrupuleux de la limitation de vitesse.

Elle a pour but d'étanchéfier la chaussée afin d'éviter les infiltrations d'eau et le gel pendant la période hivernale.

Le PATA a été appliqué dans les rues suivantes : rue de Beauregard, rue de la vallée de Mesvres, rue André Delaunays, partiellement rue des Caves. Le budget alloué cette année a été de 19 400 €.

Afin de protéger les biens et les personnes des inondations dans le bourg, nous avons investi 38 000 € dans le remplacement des canalisations d'eaux pluviales insuffisamment dimensionnées.

Ce réseau récupère les eaux de la rue des Écoles et rejoint le fossé de l'ancien stade de foot. La solution apportée à cette problématique a été le remplacement d'un réseau existant en Ø 300 par un réseau de Ø 600.

Néanmoins, un réseau supplémentaire a également été créé à proximité de la voie SNCF permettant ainsi de rejoindre le fossé, situé en bas du talus de la voie SNCF. Ce fossé a également été profilé par les services de la SNCF.

Dans un souci d'évacuation de la terre, M. LEPELLETIER a mis à disposition ses terrains afin de laisser la libre circulation des véhicules de terrassement.

Ces travaux conjoints, vont permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales.

Je remercie les différents acteurs de cette opération tant par leur réactivité que par l'effort financier que cela a pu engendrer.

OUVRAGES D'ARTS DE NOTRE COMMUNE

Les inspections réglementaires ont été effectuées sur l'ensemble des ouvrages d'arts (ponts, murs de soutènement, buses...).

Le rapport de la société ATS a révélé un bon état général de nos ouvrages. Quelques petits travaux d'entretien seront nécessaires pour les maintenir à niveau.

Néanmoins deux ouvrages nécessiteront des travaux plus importants à budgéter en 2021.

Benjamin **VANDER MEULEN** **VMB**

Plomberie • Chauffage • Salle de bain • Climatisation
Neuf & Rénovation
Dépannage & Entretien

06 73 04 62 46 CIVRAY DE TOURAINE

VIVE LE JARDIN
 Une enseigne du groupe Jardiland

ANIMALERIE • SPA • SALONS DE JARDIN, BARBECUES

Service livraison et montage à domicile
 Articles de jardinage - Végétaux - Décoration - Vêtements - Pêche - Chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ **02 47 57 96 01**
 www.jardineriedeblere.com

OUVERT le lundi de 10h à 12h et 14h30 à 19h - Mardi au samedi de 9h à 12h et 14h30 à 19h
 OUVERT le dimanche de 10h à 12h30

DELAUNAY STORES
 Face au camping Bléré **02 47 30 24 30**

FENETRES ET PORTES D'ENTREE STORES EXTERIEURS

www.storistes-de-france.com

STORISTES DE FRANCE
 Stores Fenêtres Volets

RENAULT La vie, avec passion | **Garage Road MESTRE**
 Agrément Assurances *

Mécanique
 Tôlerie - Peinture
 Toutes marques
 Location voitures
 Vente véhicules neufs et occasions

DACIA

2 rue Gustave Eiffel - 37150 Bléré
Tél. 02 47 30 37 97

biocoop | Planète Verte
 LA BIO NOUS RASSEMBLE

9 rue Nationale - MONTRICHARD

Alimentation biologique
 Produits éco-responsables

Lundi : 15h-19h / Mardi au Jeudi : 9h30-13h et 15h-19h
 Vendredi : 9h-13h / 15h-20h / Samedi : 9h30-13h / 15h-18h

02 54 71 31 69

Carrefour market Bléré
 Votre supermarché de proximité

25 Rue de Tours
 37150 Bléré
 Tel. 02 47 30 30 50

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h45 à 19h30 & le Dimanche de 9h à 12h30

Livraison automatique 24/24

Tous transports, toutes distances
 Liaisons gares, aéroports

TAXI CHERET

02 47 57 92 04 - 06 09 36 83 34
 mp.cheret@orange.fr - www.taxi-cheret.fr
7/7j

COMMUNE

RECONSTRUCTION DU PONT



Le pont de la Canardière, monument emblématique de notre commune achevé en 1891. Douze années ont été nécessaires entre les demandes administratives de l'époque et la construction d'un tel ouvrage. (Source, M. GODEAU Robert, ancien adjoint de la

Mairie de Civray-De-Touraine).

- ▶ Le pont métallique actuel est en mauvais état structurel (limitation de tonnage à 3.5T, restriction de hauteur à 2.30m)
- ▶ Le cheminement des piétons présente un risque (très faible largeur de trottoir)
- ▶ Peinture contenant du plomb
 - ▶ Remplacement du tablier pour permettre le passage de poids lourds et un cheminement des piétons / cycles en sécurité en améliorant les caractéristiques fonctionnelles transversales.
- ▶ Le nouveau pont sera construit en conservant les appuis actuels en maçonnerie (piles et culées)
 - ▶ Pas de diminution du gabarit fluvial

- ▶ Moins d'impact environnemental
- ▶ Le tablier conservera une seule voie de circulation en alternat mais sera plus large
 - ▶ Trottoirs de 1,50m à usage mixte (piétons et cycles)
- ▶ Amélioration des accès aux piétons
 - ▶ Escaliers aux abouts de l'ouvrage pour rejoindre les berges
- ▶ Amélioration des accès aux cyclistes ; connexions au Cher à Vélo
 - ▶ Mise en place de « chaucidou » sur les rampes d'accès (chaussée à voie centrale banalisée)

NOUVEAU TABLIER



Vue depuis la chaussée

Aménagement des culées – élargissement avec parement en maçonnerie → élargissement non visible



Aménagement des têtes de pile et confortement des enrochements en pied de piles dans le Cher



AMÉNAGEMENT DES ABORDS



Principe escalier côté culée C&E

Les travaux avancent, voici un récapitulatif des prévisions des travaux du pont **déjà effectués par le Conseil Départemental.**

1- TRAVAUX PRÉALABLES (AUTOMNE 2020)

a) Dévoisement des réseaux

Des travaux de dévoisement des réseaux aériens ont été réalisés dès le 14 septembre 2020 durant trois semaines, au droit de l'itinéraire cyclable « Cœur de France à vélo », (Cher à vélos). Maîtres d'ouvrage : Enedis et Orange.

Aux abords de l'ouvrage, une partie des réseaux aériens a été définitivement enfouie (tranchée

commune Enedis et Orange). Orange a mis en place un câble provisoire au-dessus du Cher (tenu par deux poteaux sur chaque berge), ce qui permet la continuité du réseau durant la réalisation des travaux de reconstruction du pont, avant d'être intégré dans les trottoirs du nouveau tablier. La navigation sur le Cher a été maintenue, sauf durant une journée, pour la mise en place du câble au-dessus du Cher (5 ou 6 octobre 2020).

Les accès riverains ont été maintenus ou déviés temporairement par le chemin communal CRI05. Une coupure de la RD81, de part et d'autre des rampes de l'ouvrage, a été nécessaire pour la traversée des réseaux sous chaussée durant la semaine 38 (du 14 au 18 septembre 2020) : une déviation a été mise en place par le pont de Chisseaux (1 ou 2 jours).

b) Déboisement / dégagement des emprises

Afin de dégager les emprises pour les installations de chantier et tous les accès nécessaires en toute sécurité, des parcelles de terrain privées sont occupées temporairement, déboisées, puis reboisées et/ou remise en état, selon les conventions passées avec les propriétaires concernés.

Ce déboisement a eu lieu après le dévoisement des réseaux, à partir du 12 octobre 2020, et durant deux semaines. Les accès riverains ont été également maintenus ou déviés temporairement.

D'autres travaux de déboisement des berges du Cher ont été réalisés de part et d'autre du pont de la mi-octobre à fin novembre 2020, gérés par le Nouvel Espace du Cher (NEC).



2- TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU TABLIER DU PONT - JANVIER 2021

La date de démarrage des travaux est envisagée début janvier 2021 (conditions hydrauliques favorables pour réaliser les accès en rivière).

Le pont reconstruit n'aura pas de répercussion sur les usages de l'eau ; les écoulements et accès à la rivière ne seront pas modifiés dans le nouveau lit, donc les usages seront conservés. En phase travaux, **la passe navigable sera maintenue.**



3 - DÉVIATIONS (VÉHICULES, CYCLES ET PIÉTONS)

Depuis le 14 septembre 2020, pour la bonne réalisation des travaux préalables ci-dessus, les itinéraires cyclables « Cœur de France à vélo » (CD37) et la Boucle 47 (Communauté de communes Bléré-Val de Cher), ainsi que le GR 41 ont été déviés, **jusqu'à la fin des travaux de reconstruction du pont**, le plan de déviation est consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie : www.civraydetouraine.fr. Les véhicules seront déviés à compter du démarrage des travaux de reconstruction (début 2021) via les ponts de CHISSEAUX ou BLERE.



ESPACES VERTS

Enfin, des dérives étant régulièrement constatées, un rappel à la réglementation sur la taille des végétaux est nécessaire.

La taille des arbres, arbustes, haies est importante **pour le respect de tous**.



En bordure des voies publiques ou privées les distances minimales à respecter sont les suivantes :

- 2 m pour les plantations de plus de 2 m de hauteur de la limite séparative.
- 0,5 m pour les plantations de moins de 2 m de hauteur de la limite séparative.
- en hauteur : afin de permettre aux engins agricoles et aux camions de passer,
- 4,5 mètres libres de tous végétaux sont requis au-dessus de la chaussée

CIMETIÈRE

Quelques travaux d'entretien ont été entrepris dans le cimetière dans les mois suivants le premier confinement.

Les agents des services techniques se sont consacrés au démoussage du cénotaphe, (monument aux morts), et du mur d'enceinte puis ils ont remis en état des allées de circulation.

De plus, les agents ont également procédé au retrait de quelques morceaux du mur d'enceinte menaçant de tomber sur les sépultures.

Enfin, à proximité du columbarium de l'entrée du cimetière, un trou d'évacuation a été réalisé dans le mur jouxtant le monument, afin d'évacuer l'eau en stagnation.



RESTAURANT SCOLAIRE

La société API de la Chaussée Saint Victor, notre boulanger local « Chouxkolat and Co » et la boulangerie « Miniot Romaric » de Francueil sont nos fournisseurs pour la réalisation et l'accompagnement des repas des enfants et des enseignants, élus ou parents qui souhaitent participer au repas pris dans notre restaurant scolaire.

Nous avons malheureusement dû annuler notre organisation des repas inter générationnels, ceci n'étant pas compatible avec les protocoles en place. Nous espérons que l'année à venir et les avancées médicales favoriseront le retour de ce lien que nous avons commencé à créer entre nos aînés et nos écoliers.

RAPPEL DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE MIS EN PLACE

Tarifs par enfant fixés par délibération du Conseil Municipal du 06 juillet 2020

Repas : 3,50 €/jour (2,50 € pour le 3^{ème} enfant)
141 jours d'école

Fréquence	Tous les jours	3 enfants
sept./17 jours	59,50 €	42,50 €
oct./10 jours	35,00 €	25,00 €
nov./17 jours	59,50 €	42,50 €
déc./11 jours	38,50 €	27,50 €
janv./16 jours	56,00 €	40,00 €
fév./12 jours	42,00 €	30,00 €
mars/14 jours	49,00 €	35,00 €
avril/13 jours	45,50 €	32,50 €
mai/10 jours	35,00 €	25,00 €
juin/17 jours	59,50 €	42,50 €
juil./4 jours	14,00 €	10,00 €

Une petite parenthèse a pu être organisée lors du repas de Noël, nos agents ayant pu apporter une petite touche de festivité lors de la pause méridienne et ce dans le respect du protocole sanitaire.



méridienne et la mise en place du dernier protocole sanitaire, les CMI-CM2 étant scolarisés sur Chenonceaux.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Nous vous rappelons que la navette assurant les transports entre les 2 communes le matin et le soir est financée par la Région Centre Val de Loire conformément à la loi NOTRe, la région étant l'autorité compétente en matière de transport scolaire aussi bien sur les lignes régulières que sur les services spéciaux scolaires.

Pour information : ce service n'est pas assuré pendant cette période de crise sanitaire.

Concernant le transport sur la pause méridienne, permettant aux enfants de CMI -CM2 de se rendre au restaurant scolaire, une convention tripartite est signée entre les mairies et un autocariste privé. Delphine, employée de nos deux communes est chargée de la surveillance des enfants et de leur installation pour tous ces trajets.

GARDERIE

Les horaires de la garderie sont maintenus. Ouverture à 7h00 le matin et fermeture à 18h30.

Attention :

Toute arrivée tardive pour venir chercher son (ses) enfant(s) sera facturée au tarif complémentaire de 10,00 € par quart d'heure constaté.

RAPPEL DES TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tarifs par enfant fixés par délibération du Conseil Municipal du 06 juillet 2020

Matin ET soir : 2,40 €/jour (1,80 € pour le 3^{ème} enfant)
141 jours d'école

Fréquence	Tous les jours	3 enfants
sept./17 jours	40,80 €	30,60 €
oct./10 jours	24,00 €	18,00 €
nov./17 jours	40,80 €	30,60 €
déc./11 jours	26,40 €	19,80 €
janv./16 jours	38,40 €	28,80 €
fév./12 jours	28,80 €	21,60 €
mars/14 jours	33,60 €	25,20 €
avril/13 jours	31,20 €	23,40 €
mai/10 jours	24,00 €	18,00 €
juin/17 jours	40,80 €	30,60 €
juil./4 jours	9,60 €	7,20 €

Matin OU soir : 1,20 €/jour (0,90 € pour le 3^{ème} enfant)
141 jours d'école

Fréquence	Tous les jours	3 enfants
sept./17 jours	20,40 €	15,30 €
oct./10 jours	12,00 €	9,00 €
nov./17 jours	20,40 €	15,30 €
déc./11 jours	13,20 €	9,90 €
janv./16 jours	19,20 €	14,40 €
fév./12 jours	14,40 €	10,80 €
mars/14 jours	16,80 €	12,60 €
avril/13 jours	15,60 €	11,70 €
mai/10 jours	12,00 €	9,00 €
juin/17 jours	20,40 €	15,30 €
juil./4 jours	4,80 €	3,60 €

La garderie périscolaire depuis la rentrée de septembre est organisée dans 2 salles de notre école, évitant ainsi le brassage des enfants entre les maternelles et les primaires. Deux agents assurent dans chaque salle l'animation et la surveillance.

L'aide aux devoirs a été supprimée, la prévention étant de mise au sein de l'école. La commission vous informe que nous réinstallerons ce soutien au plus vite dès que les autorisations seront données.

BIBLIOTHÈQUE OUVERTE AUX ENFANTS DU RPI

Afin d'éviter le « brassage », nous avons décidé de fermer la bibliothèque le mercredi matin, temps sur lequel, vous pouviez emprunter des livres à l'école.

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

La crise sanitaire n'empêche pas la commission scolaire d'établir des projets pour l'amélioration du quotidien de l'école. Nous avons retenu un menuisier qui se propose de construire des bancs en bois autour des arbres permettant à chacun de trouver une petite place assise dans la cour.

PROJETS 2021

La commission poursuivra l'installation du PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité sur les risques majeurs et l'alerte intrusion.

Des installations seront prévues dans les bâtiments permettant à nos agents sur les temps périscolaires et aux enseignants sur la période scolaire d'alerter, protéger nos enfants en attendant l'arrivée des secours.

Vous serez informés de cette mise en place dans les prochaines semaines et une procédure vous sera adressée.

La commission scolaire remercie l'APE - Association des Parents d'Elèves - pour leurs investissements et les actions menées sans répit et sans qui la vie de l'école ne serait pas tout à fait la même.

Enfin, nous transmettons un MERCI tout particulier à Joëlle CHESNEAU, notre fidèle ATSEM qui en ce 31 décembre 2020 prend une retraite bien méritée.

Nous la remercions pour son implication, sa patience, son dévouement auprès de nos petits. Elle aura su au fil des années apporter sa touche personnelle en aidant les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie.

Elle aura exercé son métier sous l'autorité de plusieurs enseignantes qui ont toujours apprécié sa polyvalence selon les niveaux où elle se trouvait.

Nous lui souhaitons de savourer chaque nouvelle journée qui arrive.



SCOLAIRE

AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE

Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints, et des conseillers municipaux suivants :

Mme Claire OLLIVIER, adjointe, responsable de la commission,
Mmes Isabelle GAUTRON,
Frédérique HORNET, Peggy DORLEANS.

Les parents élus au Conseil d'école peuvent être conviés à participer à certaines commissions scolaires ainsi que les élus de la commission scolaire de la commune de Chenonceaux.

Comme vous pourrez le lire tout au long de ce bulletin, l'année 2020 a été marquée par de nombreuses péripéties et la crise sanitaire, malheureusement toujours d'actualité, a fortement perturbé l'année scolaire. La ténacité et l'engagement de tous (agents, bénévoles, enseignants et élus) ont permis à la vie de notre école de se poursuivre dans le respect du protocole imposé et surtout ont favorisé une reprise et un maintien de la scolarité dans des conditions optimales.

RPI CIVRAY-DE-TOURAIN/CHENONCEAUX

Pour la rentrée 2020-2021, l'inspection académique nous a informés de l'ouverture d'une deuxième classe sur la commune de Chenonceaux dans le cadre du RPI, les classes isolées étant déconseillées. L'équipe éducative a privilégié de regrouper le cycle 1 et 2 sur notre commune de Civray-de-Touraine, facilitant une organisation plus efficace de la pause

ÉCOLE

2020, UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES...

En ce mois de janvier 2020, c'est avec un grand plaisir que nous accueillons cette nouvelle année avec toutes nos meilleures résolutions. De nombreux projets attendent nos élèves pour les mois à venir ! Mais au bout de quelques jours, on commence à entendre parler de « Coco le virus » qui s'est installé à quelques milliers de kilomètres de chez nous.

Nous entamons donc cette nouvelle période scolaire, sans trop se sentir menacés. Grands et petits avancent donc dans leurs différents projets. Spectacle musical et séances encadrées par un musicien professionnel pour les plus jeunes, préparation de la classe de découverte pour les plus grands !

Au retour des vacances de février, monsieur « Coco le virus » semble décidé à découvrir le monde ! Sans faire de bruit, il se rapproche de nos contrées.

Le 12 mars au soir, le président de la République annonce la fermeture de toutes les écoles à partir du 16 mars. Une journée, oui c'est bien cela, une journée pour préparer cette séparation sans pour autant couper le lien avec nos élèves.

Nous distribuons alors aux parents des codes d'accès pour un ENT (Environnement Numérique de Travail). Les élèves de CMI et de CM2 auront leur propre code. Ironie du sort, 3 semaines auparavant les CM2 passaient leur permis Internet en prenant conscience de tous les dangers d'une consommation excessive des écrans. Dans les mois à venir, ils vont découvrir que ces outils peuvent être aussi dangereux que bénéfiques.

Lundi 16 mars, toutes les enseignantes commencent à proposer du travail à leurs élèves au travers de notre ENT. Mais cette plateforme pédagogique n'est pas prête pour recevoir des milliers de connexions en même temps ! Les administrateurs travaillent ardemment pour améliorer son accessibilité. Au bout de deux ou trois semaines tout va mieux.

Pour les familles qui ont des problèmes de connexion ou qui sont dans l'impossibilité d'imprimer le travail des enfants, une permanence hebdomadaire est proposée aux parents pour récupérer les photocopies. Un envoi postal sera fait le mercredi pour la fin de la semaine.

De façon à garder le contact avec nos élèves, nous usons du téléphone et des appels vidéo. Le lien perdure et nous travaillons ainsi à distance jusqu'au mois de mai... Les parents scannent les exercices, les enfants utilisent le téléphone pour les photographier et nous les envoyer. Difficile de travailler face à un ordinateur, nous qui avons l'habitude d'être avec du monde toute la journée. Mais le suivi des parents et la volonté de nos élèves, nous motivent et nous font garder l'espoir que cette école à la maison leur permet d'entretenir les apprentissages, voire même de progresser malgré tout.

A partir du début avril, l'école accueille des enfants du personnel de santé. Deux enseignantes pour deux, trois ou quatre élèves... on n'a jamais vu cela !

Une cour de récréation pour deux, trois ou quatre élèves... ils n'ont jamais vu ça non plus !



La réouverture des écoles est annoncée pour le 11 mai avec un protocole sanitaire draconien. Elus, parents et enseignantes préparent cette reprise dans l'urgence. A Civray, ce sera pour le jeudi 14 mai que s'effectuera le retour des premiers élèves à l'école. Ce retour sera échelonné de façon à préparer chaque enfant à cette nouvelle organisation et plus spécifiquement aux gestes barrières qui nous semblent si familiers aujourd'hui.



Malgré nos craintes et nos appréhensions, les enfants se sont plutôt bien adaptés à la situation. Il faut avouer que tout le personnel municipal et enseignant est aux petits soins pour eux ! Pendant la récréation, ils jouent tranquillement avec des jouets qu'ils apportent de chez eux, mais sans se les prêter. Le repas (froid) de la pause méridienne se prend dans la classe, une employée municipale partage son déjeuner avec eux... Les contraintes sont énormes mais nos élèves sont ravis d'avoir retrouvé le chemin de l'école.

Pour le moment, nous ne pouvons pas accueillir tous nos élèves. La plupart d'entre eux ne viennent que deux jours par semaine. Pour ceux dont les parents travaillaient, la mairie a mis en place un « groupe d'accueil » encadré par deux jeunes civraisiennes : Clémence et Juliette. Au niveau des apprentissages, élèves, parents et enseignantes jonglent entre le travail à la maison et le travail en présentiel. Chez les CM2, une classe virtuelle est mise en place et les enfants, qu'ils soient à l'école ou à la maison, ont le grand plaisir de se voir et de travailler ensemble !



Nouvelle date fatidique, le 22 juin : tous les enfants doivent revenir à l'école. Le protocole s'assouplit légèrement. La municipalité rouvre le restaurant scolaire et propose un deuxième lieu de restauration, la salle de fêtes. Les parents sont aussi une aide précieuse et n'hésitent pas à préparer un repas froid à leur enfant. Grâce à la bonne volonté de tous, les règles de distanciation peuvent être ainsi respectées !

Afin que les élèves de petite et moyenne section réintègrent l'école de façon agréable, le « groupe d'accueil » encadrent une quinzaine d'élèves pour alléger les classes de maternelle.

Cette année scolaire touche à sa fin de façon positive ! Après une remise de prix et un pique-nique au bord du Cher, nous avons pu souhaiter de bonnes vacances à tous nos écoliers !

Mais l'année 2020 n'est pas encore terminée. Il est temps de préparer la rentrée de septembre. Le protocole s'est encore allégé mais nous sommes dans l'attente d'une dégradation de la crise sanitaire. C'est pour cette raison que cette nouvelle année scolaire se prépare avec des règles plutôt strictes : le non brassage des différentes classes oblige les municipalités du RPI à s'organiser différemment. Une garderie est mise en place à Chenonceaux pour les élèves de son école, à Civray deux lieux

distincts sont trouvés pour les maternelles et les élémentaires et les deux lieux de restauration sont préservés. Les maternelles et les CP déjeunent dans le restaurant scolaire et les élèves du CE1 au CM2 dans la salle des fêtes et ce, sans brasser les classes.

Nous reprenons donc un rythme quasi normal, jusqu'aux vacances d'automne. Pour le lundi 2 novembre, le protocole sanitaire des écoles se durcit et les enfants doivent porter un masque à partir de 6 ans.

C'est quand même avec beaucoup de plaisir qu'à partir du 1^{er} décembre, notre école s'illumine aux couleurs de Noël !

Le mardi 15 décembre nous avons même eu la chance d'avoir la visite du Père Noël. Ce vieil homme très raisonnable n'avait pas oublié son masque, tout comme ses lutins ! Une nouvelle fois il nous a bien gâtés et ce grâce à l'APE. Et comme tous les ans, la mairie nous a offert une délicieuse collation !



2020 a pris fin il nous restera de cette année des sacrés souvenirs et si on cherche bien, malgré toutes les difficultés rencontrées au cours de ces mois, nous en trouverons de très agréables. Dans tous les cas, la preuve est encore faite qu'ensemble on peut affronter des situations qui nous paraissent au départ insurmontables.

Au nom des tous les élèves, des enseignantes, des ATSEM, du personnel municipal (garderie, cantine et ménage), je vous présente tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



URBANISME

La commission URBANISME est composée du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux suivants :
 Mme Brigitte PIOT adjointe responsable de la commission
 MM. Pascal ANDREAU, Benoît MAINE
 Mmes Béatrice BRIAND, Pascale CHERBONNIER, Christelle PITET-GIRAULT et Pauline VIÉVILLE
 Hors conseil : Mme Gisèle AUGER.

La commission urbanisme se réunit une fois par mois, le 1^{er} mardi à 19h00. En 2020 elle a étudié les demandes d'urbanisme suivantes :

- 98 Certificats d'urbanisme a (informatif)
- 14 Certificats d'urbanisme b (opératoire - avec projet)
- 68 Déclarations de travaux
- 20 Permis de construire
- 1 Permis modificatif
- 3 Permis d'aménager
- 1 Permis de démolir
- 43 Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Soit 248 dossiers traités.

VOS TRAVAUX, VOS OBLIGATIONS

Nous vous rappelons qu'avant d'effectuer des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation et/ou dépendance, il est indispensable de se rapprocher de votre Mairie afin de connaître les formalités à accomplir (abris de jardin, agrandissement, clôtures, portail, pose de fenêtre de toit, changement de portes et fenêtres...).

Suivant leur nature, il vous sera demandé une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire.

Vous devez attendre l'arrêté avant le commencement des travaux.

Vous devrez au commencement et à l'achèvement de vos travaux déposer en mairie les imprimés suivants :

- Cerfa I3407*02 : déclaration d'ouverture de chantier
- Cerfa I3408*04 : déclaration d'achèvement des travaux (accompagné de la RT 2012 lors de la construction d'un pavillon).

LE PLUI : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

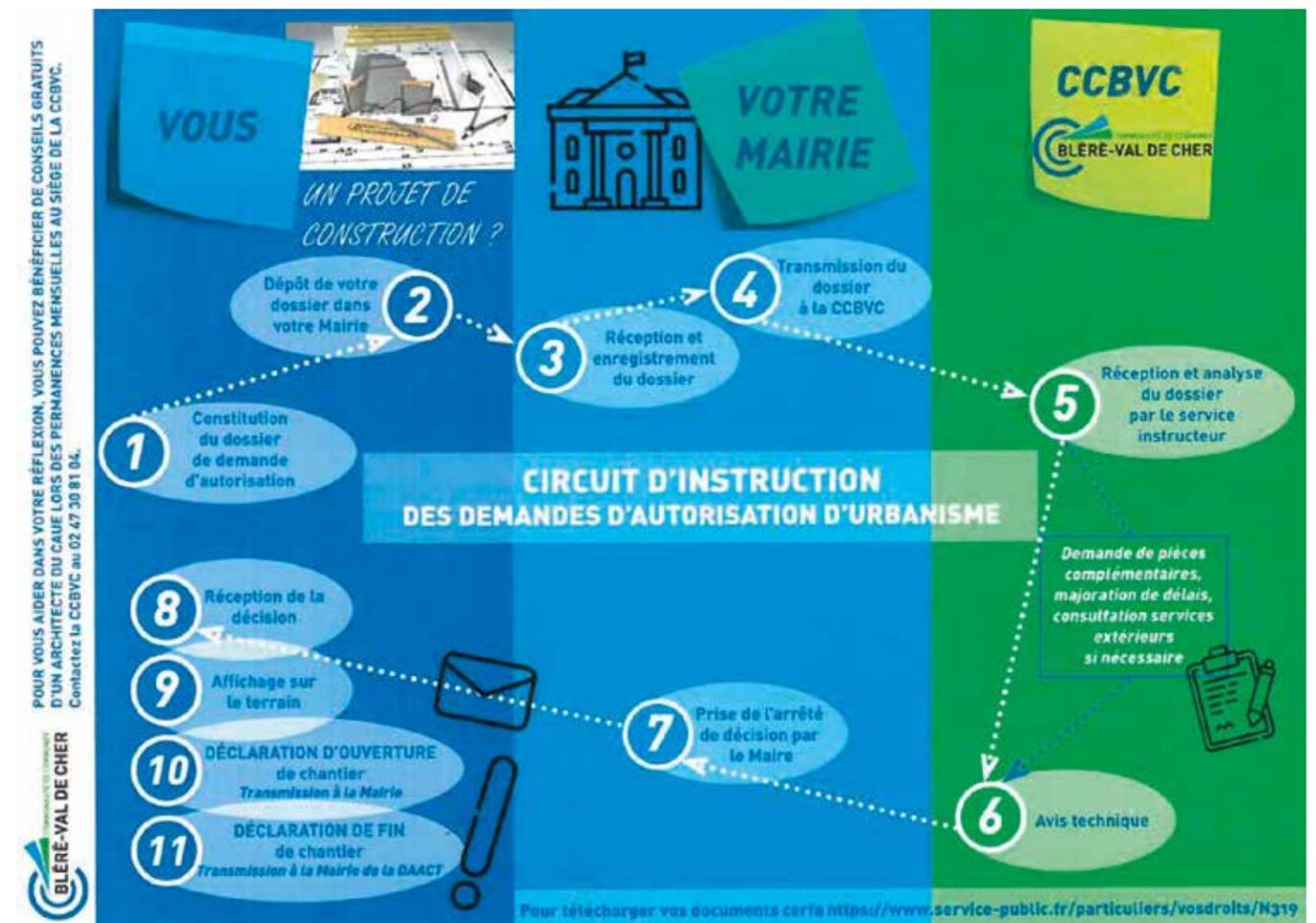
SUITE DE LA PROCÉDURE :
 Les communes membres se prononcent toutes favorablement sur le projet du PLUI en 2020. Les personnes publiques associées et l'autorité environnementale ont émis des avis avec notifications sur le dossier.

Le projet accompagné de l'avis de l'autorité environnementale, des avis des communes et des personnes publiques associées ainsi que du bilan de la concertation, sera soumis à l'enquête publique courant 2021.

Ne manquez pas de venir donner votre avis à cet instant ! La commission d'enquête publique remettra son rapport et ses conclusions motivées.

Une conférence intercommunale des Maires sera ensuite organisée, afin d'étudier les avis des personnes consultées, les observations du public et le rapport du commissaire enquêteur. Puis le PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations, pourra être approuvé par le Conseil Communautaire.

LE CIRCUIT D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME



Cette commission municipale est composée du Maire, des adjoints, et des conseillers municipaux suivants :
 Mme Fanny HERMANGE, maire, responsable de la commission,
 Mme Claire OLLIVIER, adjointe co-responsable
 Mmes Isabelle GAUTRON, Frédérique HORNET, Pascale CHERBONNIER
 M. Sylvain THUISSARD.

Cette année 2020 aura été une année très particulière.

Notre personnel s'est retrouvé confronté à de nouvelles tâches, nouvelles organisations, nouveaux rapports avec les enfants, avec les habitants.

Chacun de nos agents a fait au mieux afin de respecter les différents protocoles sanitaires publiés au cours de l'année et en particulier à chaque rentrée scolaire (post confinement avril, juin puis rentrée de septembre, rentrée de novembre).

Nous avons adapté les emplois du temps des agents en lien avec l'école, nous avons réorganisé avec nos agents le déroulement de la pause méridienne, et nous avons également demandé à chaque agent tant au service administratif que technique de respecter les distanciations sociales, de revoir leurs déplacements sur les chantiers (service technique essentiellement).

Concernant les effectifs, en début d'année 2020, nous avions une salariée en contrat aidé, salariée qui aurait dû reprendre au mois de septembre, mais un souci de santé l'a contrainte à reporter son embauche.

Pour la rentrée, face aux contraintes sanitaires, nous avons fait le choix de recruter deux autres salariées

en contrat aidé à temps partiel et un salarié à temps plein.

Ces 3 personnes complètent l'équipe en place composée de 7 agents et de 3 Atsem.

Notre service administratif gère notre commune et vous reçoit tout en respectant les mesures barrières. Nous vous rappelons que le port du masque, pour le bien-être de tous, est obligatoire lors de votre venue en Mairie et dans l'école. Nous avons installé des distributeurs de gel hydroalcoolique à l'entrée de nos principaux bâtiments.



Distributeurs de gel hydroalcoolique

Afin de renforcer l'équipe technique, il est apparu nécessaire de procéder à l'embauche d'un agent technique. Julien Le Richom, a été recruté début octobre. Il aura la charge du service et la gestion de l'équipe, composée de 4 hommes. Peut-être avez-vous croisé ce nouveau visage « masqué » dans notre commune.



Julien Le Richom (Service technique)

Cette année 2020 se termine par le départ en retraite bien mérité de notre Atsem Joëlle Chesneau. Entrée dans la fonction publique en 1986, Joëlle, aura été pendant 34 ans un pilier pour nos petits de maternelle.

Elle aura accompagné de très nombreux enfants dans les premières années d'éveil à la vie en collectivité et dans les premiers apprentissages. Le temps est venu pour elle de profiter davantage de ses proches et nous lui souhaitons une joyeuse retraite ; qu'elle soit passionnante et pleine de bonnes surprises.

Au nom du Conseil Municipal, nous remercions à nouveau au travers de ses lignes, nos agents municipaux.

► **Rappel** : Vous pouvez contacter la mairie par téléphone au 02 47 23 62 80 ou par mail civraydetouraine@wanadoo.fr.



Joëlle

Emilie - Séverine
Sylvie F.- Odile



Céline D. - Céline B. - Isabelle

François, Francis et Julien



Nils

Steven - Karine - Anne-Marie - Ophélie - Nathalie - Sylvie G. - Sandrine - Laura

COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME, FÊTES ET RELATIONS SOCIALES

COMMÉMORATIONS 8 MAI, 11 NOVEMBRE ET 18 JUIN

La commission est composée du Maire, des adjoints, des conseillers délégués et des conseillers municipaux suivants :
 M. Sylvain THUISSARD adjoint responsable de la commission
 M. Teddy COUTON conseiller délégué
 Mmes Peggy DORLEANS, Fanny HERMANGE, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Christelle PITET-GIRAULT
 M. Philippe LUNVEN.



Illumination de la Mairie et cérémonies

La municipalité souhaite mettre tout en œuvre pour communiquer au mieux avec l'ensemble des habitants, être en relation permanente avec les communes avoisinantes, faire en sorte de créer de l'évènement, de l'échange, du partage. Pour cela différents supports et moyens de communication sont déjà en place et d'autres sont à venir...

LE NEB « NOUVELLES EN BREF »



3 ou 4 éditions dans l'année



PHOTOS ÉLECTIONS, RÉUNIONS, CONSEILS MUNICIPAUX...



Dans la salle des fêtes ou à distance pendant la pandémie



LANCEMENT D'UNE PAGE FACEBOOK « LE PTIT COUP DE POUCE DE CIVRAY »

Pour aider et soutenir nos commerçants, artisans et producteurs :

📄 www.facebook.com/Le-petit-coup-de-pouce-de-Civray-107596821171842/



Annonce dans la NR



DES RÉUNIONS EN VISIO CONFÉRENCE



Suite aux conditions sanitaires

LE FOOD TRUCK



Le lundi soir (place de la cave coopérative)

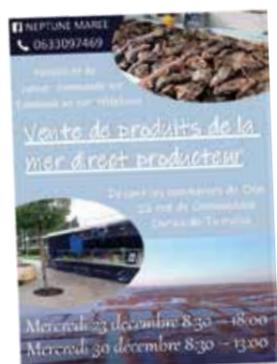
ETHIC'VRAC



Produits alimentaires en vrac et bio (place de l'église le vendredi soir)



LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN



(place des commerces)

CABANE DU PÈRE NOËL ET SAPINS POUR L'ÉCOLE



ILLUMINATIONS DES RUES, DE LA MAIRIE ET DES COMMERCES



LES VŒUX DU PERSONNEL DE LA MAIRIE



Préparation et distribution

LES COLIS DES AINÉS



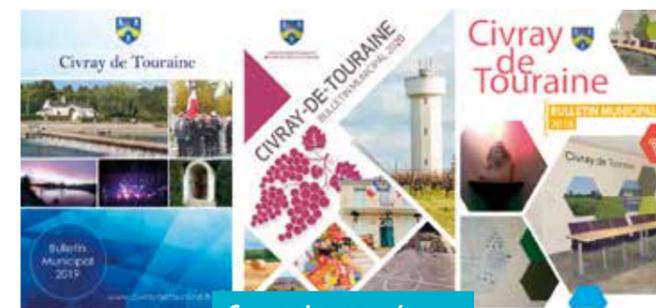
Préparation et distribution

LES VŒUX DU MAIRE 2021



Enregistrement et montage (pour cette année si particulière). Disponible sur la page Facebook et sur le site internet de la Mairie.

LE BULLETIN MUNICIPAL



Comme chaque année (édition de l'année passée)

LA PAGE FACEBOOK DE LA MAIRIE



(les actualités de la commune)
www.facebook.com/Mairie-de-Civray-de-Touraine-374723769942135/

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE



(toutes les informations sur notre commune, école, associations, Mairie...)
www.civraydetouraine.fr

ET SANS OUBLIER ÉGALEMENT LES MOYENS DE COMMUNICATION CI-DESSOUS :

- L'adresse de messagerie de la Mairie : civraydetouraine@wanadoo.fr
- Le panneau d'affichage numérique
- L'application « Cityall » (anciennement CityWall)
- « Ma commune connectée » (une application mobile à télécharger sur votre téléphone)
 - Version iPhone: https://apps.apple.com/fr/app/citywall/id1450284143
 - Version Android: https://play.google.com/store/apps/details?id=com.lumiplan.citywall&hl=fr



CITYALL
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

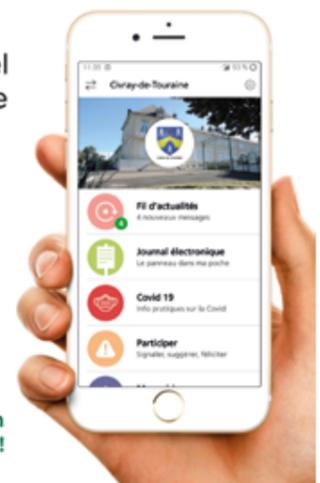
La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



EMPLOI SERVICE CIVIQUE



Nils Hornet :
Emploi service Civique à la
Mairie de
Civray-De-Touraine

A tout juste 22 ans, et après 4 années d'études d'ingénieur qui m'ont peu à peu éloigné du cocon familial, j'ai décidé de consacrer une année à mes projets personnels avant l'obtention de mon diplôme d'ingénieur. Cette année de césure, ouverte à tous les possibles, apparaît alors comme une véritable opportunité d'expérimenter, de rencontrer, de découvrir, d'apprendre, de donner et de recevoir avant de mettre les deux pieds dans la « vie active ».

J'aurais pu voyager, partir à l'aventure, loin, très loin, mais une petite voix dans ma tête me murmure encore aujourd'hui « *donne du sens à ton projet* ». Alors, après une belle jeunesse passée à Civray, à profiter de ce que l'école, les associations, le territoire, la nature, et surtout les personnes qui m'ont accompagné ont eu à m'offrir, quoi de plus sensé que de revenir là où tout a commencé, pour redonner une partie de tout ce que j'ai eu la chance de recevoir ?

C'est ainsi que j'ai contacté la commune de Civray-de-Touraine, pour y effectuer un engagement volontaire au service de l'intérêt général, appelé plus communément service civique. Après quelques discussions pour peaufiner les beaux projets qui m'attendaient, me voilà donc parti pour 6 mois d'engagement : l'heure est venue de redécouvrir la commune qui m'a vu grandir !

Dès mon arrivée à la mairie fin septembre, j'ai planché sur ma première mission : développer le territoire à l'échelle locale, notamment à travers la mise en place d'un marché alimentaire le samedi matin. À ma grande surprise, trouver des commerçants le samedi matin n'est pas une mince affaire, malgré un grand nombre de refus, un maraîcher a finalement accepté de venir vendre sa production de fruits et légumes de saison. Installé devant les commerces du chai, ce stand de produits locaux vient parfaitement compléter l'offre de notre boucherie-charcuterie-traiteur ainsi que celle de notre boulangerie-pâtisserie, tout en conservant la chaleureuse ambiance d'un petit village de Touraine. Toujours à la recherche de nouveaux commerçants, nous espérons notamment trouver un fromager.

Enfin nous avons trouvé courant décembre un producteur d'huitres et autres produits de la mer pour créer un véritable marché alimentaire sur la commune.

En parallèle de ce projet de marché, de nouvelles initiatives ont également permis de dynamiser la commune. Ainsi, vous pouvez venir commander votre repas du lundi soir dans notre « Food Truck » qui fait de super burgers frites maison devant l'ancienne cave coopérative ! Et pour innover un petit peu sur le plan environnemental, vous pouvez maintenant acheter un vrac (donc sans emballage) grâce à notre épicerie vrac ambulante « Éthic'Vrac » qui vient s'installer le vendredi soir devant l'église.

SAMEDI MATIN



Le maraîcher (ses fruits et légumes) - Vente d'huitres et produits de la mer

VENDREDI SOIR



Épicerie « Vrac »

LUNDI SOIR



Food Truck

Rassurez-vous, dynamiser la commune n'est pas la seule mission qui m'a été confiée. Nous avons en effet lancé, en collaboration avec l'école de Civray, un projet pédagogique de sensibilisation aux enjeux écologiques auprès des enfants de la petite section jusqu'au CE2, en espérant être récompensé d'une labellisation en fin d'année. L'écologie peut soulever un large panel de problématiques, mais on ne peut pas parler de tout, ni avec tous les niveaux. C'est pourquoi nous avons choisi d'aborder les enjeux environnementaux à travers la question des déchets qui offre de nombreuses perspectives.

Le travail auprès des différentes classes a commencé après les vacances de la Toussaint, sur la thématique globale « Des vers de terre pour lutter contre le gaspillage alimentaire ».

Ainsi, les CE1-CE2 ont su expliquer ce qu'était le gaspillage alimentaire (savez-vous que 1/3 de la nourriture mondiale est gaspillé ?), puis nous l'avons illustré grâce au voyage d'« Agathe la patate », destinée à devenir une frite surgelée, enfin nous avons mesuré ce que nous gaspillions à la cantine de l'école pour finalement se demander : mais comment peut-on faire pour moins gaspiller ?

Et ce que l'on gaspille à la cantine, est-on obligé de le jeter à la poubelle ? Direction la classe de CP où la réponse fait l'unanimité : « bah non surtout pas, on le donne à manger aux lombrics ! ». Les lombrics, c'est ce que l'on appelle les vers de terre dans notre jardin, mais en CP on dit plutôt lombrics, ça fait plus scientifique et puis figurez-vous qu'on a construit un lombricomposteur, et pas un verdetterecomposteur ! Mais qu'est-ce que c'est un lombricomposteur ? D'abord c'est un truc facile à construire qu'on a fait avec des matériaux de récupération, ensuite c'est une

succession de bacs contenant des lombrics qui vont permettre la dégradation des déchets alimentaires : à l'entrée on met les restes de la cantine (ça tombe bien les CE1-CE2 travaillent sur le gaspillage à la cantine) et à la sortie on a du super compost ! Génial comme système, et donc si vous avez bien suivi, ce sont les vers de terre qui mangent les déchets.

Ils sont forts ces vers de terre, et ce n'est pas les élèves de maternelle qui vous diront le contraire, ils connaissent le ver de terre comme leur poche. On en a parlé, on en a vu, on en a touché, on a étudié les différentes parties de leur corps, on a compris comment ils se déplaçaient et on leur a même construit une maison dans laquelle on peut les observer (que l'on a appelé un lombricarium) ! Alors si vous avez une question sur les vers de terre, demandez aux maternels, ce sont de vrais petits biologistes.

Voilà ce que l'on a fait jusqu'à Noël, et le projet continue en ce moment. On a quitté le gaspillage alimentaire pour parler des autres déchets, ceux que l'on jette, que l'on trie, que l'on trouve dans la nature... Une chose est sûre, on ne va pas s'ennuyer car il reste plein de choses à découvrir !



le gaspillage...



lombricomposteur



Lombricarium



Enfin, la dernière mission de mon service civique concerne les travaux qui vont couper le pont du Cher à partir de janvier 2021. Nous réfléchissons plus précisément à la mise en place d'un bac sur le Cher pour faire passer piétons et vélos durant la période estivale. Ce projet original nous permettrait de contribuer au développement des mobilités douces, de limiter l'impact des travaux sur le pont en misant sur l'attractivité d'un tel aménagement, et de conserver du lien entre les rives nord et sud de la commune. C'est un projet qui nécessite des sources de financement non négligeables, et nous espérons sincèrement trouver suffisamment de partenaires pour financer un tel aménagement.

La présentation de mes missions touche à sa fin, j'ajoute quelques lignes pour souligner le plaisir que j'éprouve à contribuer à la vie de la commune dans laquelle j'ai grandi, mais aussi le plaisir de retrouver l'univers que j'ai connu plus jeune : l'école, les personnes que je croise, les associations, les infrastructures, sont autant de choses qui ont une certaine valeur pour moi, probablement la valeur que donne un enfant au monde qui l'entoure. Découvrir de nouveaux horizons est d'une grande richesse, mais redécouvrir ce que l'on connaît déjà est tout aussi surprenant. Il me reste encore quelques mois pour profiter de ce retour à la maison avant de m'envoler vers de nouveaux projets avec le privilège de me dire dans un coin de la tête : la boucle est bouclée...

Nils Hornet

BAC À CIVRAY-DE-TOURAIN



Bac à Civray-de-Touraine



PRÉSENTATION DU PROJET...

Tout d'abord, l'origine de l'idée...

En 2021 la commune de Civray-de-Touraine va être séparée en deux... par sa rivière. Un « retour aux sources » finalement mais difficile à supporter après des dizaines d'années d'un passage physique entre les deux rives.

Le « vieux » pont, la passerelle, va laisser place à un pont neuf. Moins de charme, certes, pas encore d'histoire mais un pont plus sûr pour ses usagers avec des voies réservées aux vélos et piétons. Traverser le pont à vélo ou à pied ne sera plus une épreuve !

Cette rénovation est un atout évident pour la vallée du Cher et la commune mais les travaux sur le pont constituent un handicap passager certain pour ce

petit coin de Touraine qui devient une véritable « ruhe » touristique 6 mois de l'année : le château de Chenonceau et ses centaines de milliers de visiteurs n'est qu'à 2 kilomètres...

Alors une belle soirée d'été, assis sur une terrasse du BistroQuai, une folle idée est venue chatouiller les esprits de l'équipe Canoë Company... « Et si on installait un BAC comme avant ? ». Annoncée tout d'abord sur le ton de la blague, cette idée prend forme tout au long de la soirée et finit par germer et tomber dans l'oreille très attentive de la municipalité qui accueille ce projet utopique avec beaucoup d'intérêt et de motivation...

L'idée allait devenir réalité, le « **passer le BAC d'abord** » était né.

La municipalité et Canoë Company sont co-porteurs du projet...

HISTOIRE DE CIVRAY-DE-TOURAIN

Commune du canton de Bléré, arrondissement de Tours

Gentilé : Civraisien & Civraisienne

LE NOM DE CIVRAY-DE-TOURAIN :

- Severiacum villa, VI^{ème} siècle (Vie de saint Germain, par Fortunat).
- Parochia de Syvrayo, Sivrayio, 1150, 1207.
- Sivraia, 1253.
- Syvrais, parochia de Syvrayo, vel de Syvreio (charte de l'abbaye de Villeloin et Cartulaire de l'archevêché de Tours).
- Ecclesia de Sivrayo super Karum, 1300.
- Sivray, Suivray, 1534 (charte de Louis d'Amboise).
- Civray, carte de Cassini.
- Carte de CASSINI (1718).



D'azur à un pont voûté d'une arche en ogive d'or, maçonné de sable, accompagné de trois tours d'argent aussi maçonnées de sable et ouvertes du champ, et surmonté d'une grappe de raisin figée au naturel.

HISTOIRE

Une seule hache d'époque néolithique a été trouvée sur le territoire, au lieu-dit La taille. Les vestiges d'une nécropole de l'âge bronze prouvent une occupation humaine du territoire vers 900-800 av. J.-C. La route Civray - Saint-Georges est un très ancien chemin.

Une nécropole gallo-romaine, le long de la route selon l'habitude de l'époque a été découverte à la hauteur de la Canardière ; les habitations devaient se tenir non loin de là. Des fours à chaux et des fours de tuiliers d'origine gallo-romaine ont été réemployés plus tard à la Rousselière. D'abord domaine gallo-romain, cité ensuite sous le nom de « Severacum villa ». Vers le milieu du VI^{ème} siècle, le domaine de Civray appartenait à saint Germain, évêque de Paris. Plusieurs siècles après, il fit partie des propriétés de la maison d'Amboise. Confisqué, en 1431, sur Louis d'Amboise, il fut annexé aux domaines de la Couronne. Les rois le cédèrent ensuite à titre d'engagement ou d'usufruit.

Jehan Gossart en était seigneur engagé en 1480 ; Adrien de Bernaige, écuyer de Charles VIII, vers 1501. Jehan Bourtrye en fut usufruitier de 1534 à 1544.

En 1571, Henri, duc d'Anjou et de Touraine, racheta la terre de Civray à Pierre de Bray et d'Isabeau Chanteloup, sa femme, qui la détenaient comme engagistes et la donna à sa nourrice, Guillemette Bezars, femme de Denis Chereau, contrôleur général de la maison de la reine. Il était stipulé, dans l'acte, que le domaine était rachetable moyennant 2 696 livres. Mis aux enchères publiques par ordre du roi, le 17 juin 1591, il fut adjugé, à titre d'engagement, à Jean-Mathias Salviatris, au prix de 8 076 livres. Le 8 août 1603, pour le prix de 9 756 livres, Marie de Beaucaire, princesse de Martigues et duchesse de Penthièvre, en devint adjudicataire. Elle en prit possession le 8 février de l'année suivante.

Marie de Beaucaire, fille de Jean de Beancaire, seigneur du Puy-Guyon, sénéchal de Poitou, et de Guyonne du Breuil, était veuve, en 1604, de Sébastien de Luxembourg. Sa fille, Marie de Luxembourg, dame de Civray, duchesse de Mercoeur, d'Étampes et de Penthièvre, femme de Philippe-Emmanuel, duc de Mercoeur, mourut à Anet le 6 septembre 1623.

La terre de Civray passa ensuite à Françoise de Lorraine, fille de Marie de Luxembourg, et à César de Vendôme, son gendre. Depuis cette époque, jusqu'à la Révolution, elle fut possédée par les seigneurs de Chenonceau.

Au XVII^{ème} siècle, l'étendue du domaine était de quarante-sept arpents. Il était affermé pour 530

livres par an.

On a vu plus haut que Marie de Beaucaire, dame de Civray, en prenant possession de cette terre, était entrée dans l'église et y avait fait acte de propriétaire des droits honorifiques attachés à la qualité de seigneur-fondateur. Il est certain cependant que ces droits ne lui appartenaient pas et qu'ils faisaient partie des privilèges du seigneur de Mesvres. On en trouve la preuve dans divers titres, notamment dans un acte du 5 octobre 1731. Avant la Révolution, Civray était dans le ressort de l'élection d'Amboise et faisait partie du doyenné d'Amboise et du grand-archidiaconé de Tours. En 1793, il dépendait du district d'Amboise.

CARTES POSTALES



► **site de référence :**
 https://blere-val-de-cher.jimdofree.com/civray-de-touraine/



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLÉRÉ - VAL DE CHER

La Communauté de Communes de Bléré - Val de Cher est un établissement public de coopération intercommunale doté d'une fiscalité propre.

Elle a été créée par arrêté préfectoral, le 14 décembre 2000 et regroupe 15 communes :

Le conseil communautaire est aux communautés de communes ce que le conseil municipal est aux communes. Il se réunit en moyenne une fois par mois afin de délibérer, si nécessaire, sur le travail de chaque commission (vote du budget, décision en matière d'investissements, choix des procédures...).

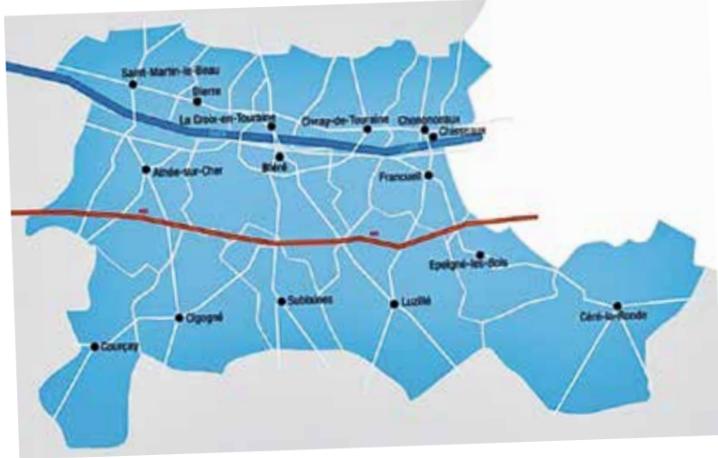


LE PRÉSIDENT

➤ Vincent LOUAULT - Cigogné

LES VICES-PRÉSIDENTS

- 1^{er} vice-président : LionelCHANTELOUP - Bléré
- 2^{ème} vice-présidente : Annie BECHON - Chisseaux
- 3^{ème} vice-président : Jacques DUVIVIER - Céré la Ronde
- 4^{ème} vice-présidente : Gisèle PAPIN - Bléré
- 5^{ème} vice-président : Alain SCHNEL - Saint Martin le Beau
- 6^{ème} vice-président : Ludovic DUBOIS - Civray-De-Touraine
- 7^{ème} vice-président : Jean-Claude OMONT - Bléré
- 8^{ème} vice-président : Pierre EHLINGER - Francueil
- 9^{ème} vice-président : Jean-Pierre BOIVIN - La Croix en Touraine
- 10^{ème} vice-président : Laurent NEVEU - Athée-sur-Cher



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOUVEL ESPACE DU CHER (NEC)

En 2020, les actions du **Nouvel Espace du Cher (NEC)** en faveur des rivières prennent de l'ampleur.

Le NEC s'est en effet engagé dans un programme ambitieux de restauration des milieux aquatiques.

Les actions prévues de 2020 à 2022 représentent plus de 3,5 millions d'euros, et la séquence suivante, jusqu'en 2026 devrait être comparable.

Ce projet est formalisé par un « Contrat territorial » avec les Co-financeurs que sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre Val de Loire, le Département d'Indre-et-Loire et le Département de Loir-et-Cher

Sur le Cher, les projets concernent surtout la continuité écologique, le NEC continuant par ailleurs à gérer la rivière au quotidien, sur les secteurs délégués par l'Etat.

Pour les affluents, si des travaux sont prévus, il s'agit d'abord d'acquiescer de la connaissance et d'élaborer les projets d'actions détaillées.

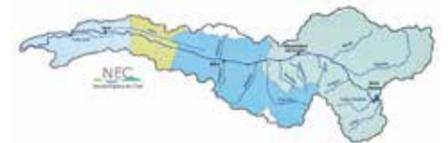
En plus de la gestion habituelle des barrages et des berges, le NEC continue ses efforts en faveur des ouvrages de navigation : les portes de l'écluse de Chisseaux, construites il y a plus de 30 ans et bien trop usées, ont été remplacées. Les nouvelles portes pour l'écluse de La Croix sont déjà en construction.



Cette solidarité entre les territoires portera rapidement ses fruits. Et elle va même être amplifiée, le NEC prévoyant d'augmenter son périmètre d'action sur le Cher dès 2021.



➤ **NOUVEL ESPACE DU CHER**
39, rue Gambetta - 37150 Bléré
☎ 02 47 30 81 08 - ✉ contact@le-nec.fr



Les collectivités membres du NEC ont fait le choix d'augmenter nettement leur participation, et donc le budget du NEC, pour mener à bien ces actions en faveur des rivières et des milieux aquatiques. 2020 fut aussi l'année de renouvellement du Conseil du NEC, M. Paoletti devenant le Président de l'assemblée.

SATESE 37

Depuis 1973, le Syndicat d'Assistance Technique pour l'Epurateur et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire (SATESE 37) accompagne les collectivités dans l'exercice de leurs obligations réglementaires en matière d'assainissement des eaux usées.

En assainissement collectif, les technicien(ne)s du syndicat assistent les maîtres d'ouvrage, propriétaires de station d'épuration, dans la construction et l'exploitation de leur système. Grâce à leur expertise technique, ils formulent des préconisations pour en optimiser le fonctionnement.

Concernant l'assainissement non collectif, les technicien(ne)s sont amenés à réaliser les différents contrôles définis par la réglementation (installations neuves ou à réhabiliter, installations existantes et diagnostics immobiliers). Ils conseillent également les usagers dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leur installation.

Aujourd'hui, avec ses 90 collectivités adhérentes (234 communes sur 272), notre syndicat reste un acteur majeur du département dans le domaine de l'assainissement. En accompagnant chaque jour les élus et les usagers, l'équipe du SATESE 37 agit, de manière totalement indépendante, pour la préservation de l'environnement et participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants d'Indre-et-Loire.



➤ **SATESE 37**
www.satese37.fr



CENTRE SOCIO-CULTUREL

Être adhérent au Centre Socio-Culturel de Bléré, une démarche solidaire !

Le Centre Socio-Culturel est une association qui bénéficie de l'agrément Centre Social. Au-delà des activités de loisirs proposées, c'est un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation pour tous les habitants, les groupes informels et les associations de la Communauté de Communes Bléré Val de Cher.

C'est également un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité qui souhaite faciliter les activités en famille, et soutenir les habitants dans leur rôle de parents, ou lutter contre l'isolement des personnes.

Le Centre Socio-Culturel propose un grand nombre de services, la plupart des usagers de l'association

pratiquent une des 50 activités différentes que nous proposons. La politique tarifaire de l'association est claire, nous œuvrons pour des tarifs raisonnés car nous ne souhaitons pas que le coût de l'activité soit un frein à la pratique. Mais à travers le coût payé par les usagers, c'est une petite partie qui vient financer toutes les actions familiales et sociales que développe l'association.

L'association réinvestit chaque euro payé par ses usagers afin d'améliorer la qualité d'accueil mais également pour proposer un lieu convivial, de rencontre, d'écoute et d'accompagnement pour tous les publics, pour faciliter l'accès aux droits de manière générale, accompagner les initiatives collectives ou individuelles et venir en soutien aux

publics les plus fragiles. Sans cette participation collective, toutes les actions sociales et familiales que l'association développe ne pourraient être envisageables. Nous voyons votre participation comme un engagement et un investissement solidaire dans le projet de l'association et nos actions sociales et nous tenons à vous en faire part.



➤ **CENTRE SOCIO-CULTUREL**
www.csc-blere.fr

infos GUIDE DES SERVICES aux habitants

Espace France Services (MSAP)

Besoin d'aide pour vos démarches administratives quotidiennes ?

Contactez-nous au 02-47-23-58-63 pour plus d'informations ou rendez-vous de RDV.

Transports scolaires

Inscriptions - Facturations

Communication auprès des familles

Contactez-nous par mail transports-scolaires@cc-blere-valdecher.fr

Enfance (de 3 à 11 ans)

Athée-sur-Cher - Saint-Martin-le-Beau

Accueil de loisirs - Bléré - La Croix-en-Touraine

Inscription des enfants

Facturation des prestations auprès des familles

Contactez-nous par email : enfance@cc-blere-valdecher.fr

Jeunesse (de 11 à 17 ans)

Inscription pour les accueils périscolaires 11-13 ans de Bléré et Saint-Martin-le-Beau

Pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans : Présentation de l'occupation et inscriptions à l'association Les Lagrains à Bléré au 02-47-57-20-58

Collecte des déchets

Un problème de collecte ?

Une question sur les déchèteries ?

Contactez le SMICTOM d'Androis au 02-47-23-47-66

Petite Enfance (de 0 à 3 ans)

Accueil des parents cherchant un mode de garde - Permis de garde - relais assistants maternels les mercredis et les vendredis après-midi sur RDV.

Deux multi-accueil : Bléré et Athée-sur-Cher

Une micro-crèche : Francueil

Contactez-nous par email : enfance@cc-blere-valdecher.fr

Environnement, Eau et Assainissement

Vous souhaitez acheter votre récupérateur d'eau, un composteur individuel ou un Jardin Sec à la CCBVC ?

Contactez-nous au 02-47-23-58-63

Vous emménagez ou déménagez contactez-nous pour mettre à jour votre compte eau, assainissement et ordures ménagères.

Facturation et paiement de la redevance incitative.

Contactez le numéro d'urgence au 02-47-23-47-68 le week-end et hors-journées pour les problèmes d'eau et d'assainissement.

Saisonn Culturelle communautaire

Organisation de spectacles dans les communes

Festivals communaux : Jeu de Cher & Jeu de Flix

Urbanisme

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) à la CCBVC.

DEPUIS des domiciliés en Mairie.

Projet d'urbanisme dans le périmètre des monuments historiques classés ou inscrits.

Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France à la CCBVC.

Projet de construction : Permanence de l'Architecte CAUC à la CCBVC.

Renseignements sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : stu@cc-blere-valdecher.fr

Habitat

Résidence BVC La Tremplie : Logements pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Contact : Association des Jeunes (ASAJ) au 02 47 23 52 99

Opération Programmée de l'Assainissement de l'Habitat (OPAH) : Conseils gratuits et aides financières pour rénover votre logement.

Contact : Association BSA au 02 47 79 41 61 ou à gachet.kat@cc-blere-valdecher.fr

Économie - Tourisme

Projet de création, de reprise et de développement d'entreprises

Projet immobilier d'entreprise : Aide à la recherche de locaux d'activités, accompagnement pour une installation en zone d'activités.

Contact : economie@cc-blere-valdecher.fr

RENSEIGNEMENTS :

Communauté de Communes Bléré-Val de Cher

39 rue Gambetta 37150 BLÉRÉ

TEF : 02 47 23 58 63

Adresse mail : info@cc-blere-valdecher.fr

Site internet : www.cc-blere-valdecher.fr

Votre communauté de communes est sur Facebook ! Pour suivre toutes nos actualités, suivez notre page : facebook.com/cc-blere-valdecher

Nous sommes aussi sur Instagram ! Suivez notre profil : instagram.com/cc-blere-valdecher

Nous sommes aussi sur LinkedIn ! Suivez notre page : linkedin.com/company/cc-blere-valdecher



LE SIEIL : L'ÉNERGIE À VOTRE SERVICE

Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.

Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE.

Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires (www.enercvl.fr).

Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**. Avec 435 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**.

Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DUrable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Actuellement, le SIEIL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **60 000** logements raccordés au gaz et près de **45 000** points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours).

Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun** (www.sieil37.fr).

Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **454 membres publics**

sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**.

Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie (www.energie-mediateur.fr).

► **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE**
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
☎ 02 47 31 68 68 - ✉ sieil@sieil37.fr
🌐 www.sieil37.fr - Suivez-nous sur [@sieil37](https://twitter.com/sieil37)



CAVITÉS 37

I. Il faut se remémorer, avant toute chose, que le passé nous a appris que la Touraine est un département à hauts risques cavités souterraines...

En 1985, deux effondrements d'importance :

- l'un ayant affecté le coteau aux abords de la carrière de Marmoutier,
- l'autre le mur de soutènement de la rue de la « Tranchée » à Tours, ont donné matière à réfléchir...

C'est donc « au pied du mur » face à une situation de danger potentiel, que des élus ont décidé de réagir. Courant 1985, la prévention des effondrements est devenue leur « leitmotiv » et l'idée de créer un syndicat est née.

L'aventure commence avec l'adhésion volontaire des maires des 14 premières communes et le soutien de la Préfecture, de la DDE et de la DRIRE. Le 30 décembre 1985, un arrêté de la Préfecture d'Indre et Loire s'en suit, portant création d'un syndicat alors baptisé « Syndicat Intercommunal pour la surveillance des cavités souterraines et masses rocheuses ».

Depuis le syndicat n'a pas cessé d'évoluer, a commencé par son nom puisqu'il a été rebaptisé « Cavités 37 » en 2009.

Il est aujourd'hui un acteur majeur de la prévention du

risque de mouvement de terrain en Indre-et-Loire. Il est au service de plus d'une centaine de communes et de leurs administrés, ainsi que du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, des services de l'état, du SDIS 37...

II. Une grande partie des décisions sont prises en Assemblée générale. Chaque commune adhérente est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

L'Assemblée générale élit le Président et 8 membres du Bureau (dont deux vice-présidents) tous les 6 ans.

Elle se réunit trois fois par an :

- en janvier ou février : orientations budgétaires,
- en février ou mars : vote du budget,
- en octobre ou novembre : décisions modificatives.

Le Bureau se réunit en fonction des dossiers à traiter.

STATUTS DU SYNDICAT

Le Syndicat a pour objet :

- d'effectuer le repérage et le relevé des cavités souterraines et des masses rocheuses instables existantes sur le territoire des adhérents et de collecter toutes les informations ou relevés

existants concernant les cavités et les masses rocheuses du Département.

- d'évaluer avec la collectivité territoriale, les risques et suggérer aux intéressés des moyens de contrôle et de sauvegarde,
- le Syndicat pourra effectuer des prestations de service, dans le cadre de ses compétences, à titre accessoire, pour le compte de collectivités et d'établissements publics extérieurs, dans le respect des règles de publicité et de mise en concurrence de la commande publique,
- le Syndicat peut également effectuer des prestations de service dans le cadre de ses compétences, à titre accessoire, à la commande de propriétaires, locataires ou mandataires privés, sans nuire à la liberté du commerce et de l'industrie et sans porter atteinte à une libre concurrence non faussée.



► **SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITÉS 37**
🌐 <http://cavites37.com>

PAYS LOIRE TOURAINE

[Pays Loire Touraine] :

Structure d'accompagnement, d'échanges, d'animation et de sensibilisation pour un développement durable du territoire.



Appui aux acteurs locaux

La Région Centre-Val de Loire soutient les projets des collectivités, associations, agriculteurs... à travers le **Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 et le dispositif A vos ID**, dont la gestion est confiée au Pays Loire Touraine.

L'Europe est au cœur du territoire avec le **Programme LEADER 2014-2020** doté d'1,2 M€ pour financer des projets innovants contribuant à l'attractivité du territoire et l'amélioration du cadre de vie. Fin du programme et réflexions pour une future programmation à venir!

Des thématiques diverses :

économie, services à la population, énergies, environnement, biodiversité, agriculture, mobilité, culture, patrimoine, tourisme...

Le Pays Loire Touraine et le Pays Loire Nature soutiennent le développement des **Energies renouvelables** à travers leur **Contrat d'Objectif territorial 2018-2021** signé avec l'ADEME et le Conseil Régional, et en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat. Jusqu'à 45% de subvention sur les investissements (chaufferie bois, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur) des collectivités, entreprises, gîtes et exploitations agricoles.

Coordination des acteurs de santé



L'ensemble des acteurs du territoire s'est engagé depuis 2019 dans la réduction des inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé. Un 1er **Contrat Local de Santé 2017-2020** a été mis en œuvre au travers d'actions de prévention : addictions, alimentation, sport, violences sexuelles... Le nouveau Contrat Local de Santé est en construction.

Connaissance et valorisation du patrimoine

Après l'inventaire du patrimoine des communes du canton de Bléré et de la vallée de la Brenne, un **inventaire des édifices religieux (architecture et mobilier)** est engagé, en partenariat avec le Service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre du label **Pays d'art et d'histoire**, un programme d'animations tout public (visites, spectacles, expositions, ateliers enfants, événements, conférences, stages adultes, Journées Européennes du Patrimoine...), des actions pédagogiques pour les écoles et une offre pour les groupes sont proposés chaque année.



Séminaire national
Coopération Leader

Réunion de lancement du Contrat
de Transition écologique

Spectacle Lessive de
Printemps

Octobre Rose

Pays Loire Touraine
37530 Pocé-sur-Cisse - 02 47 57 30 83
communication@paysloiretouraine.fr
www.paysloiretouraine.fr





LE FESTIVAL LES PIEDS DANS LA SAUCE REVIENT EN 2021 (LES 20 ET 21 AOÛT)

Malgré ce contexte exceptionnel que chacun a subi en 2020, les bénévoles des Pieds dans la Sauce sont plus motivés que jamais pour organiser une édition 2021 inoubliable. A défaut de passer une semaine sur le site communal des bords du Cher pour œuvrer au montage en aout dernier, le noyau dur des bénévoles s'est tout de même réuni pour construire une cuisine mobile. Presqu'achevée à ce jour, elle permettra de dépenser moins d'énergie lors du montage des prochaines éditions et pourra éventuellement être proposée à d'autres associations locales qui en auraient besoin. Cependant nous ne disposons pas aujourd'hui d'un hangar pour la stocker. Avis à ceux qui auraient de la place abritée et non utilisée... Nous sommes ouverts à toutes propositions.

Sur l'aspect social, La Sauce Rurale Sound System (association qui organise le festival) a voulu apporter, dans ce contexte si particulier, son aide au spectacle vivant. C'est ainsi que, via les aides mises en place par l'Etat dans le cadre du chômage partiel, certains artistes et techniciens (sous le statut d'intermittent du spectacle) ont pu percevoir une rémunération, à défaut d'avoir pu jouer sur scène. En effet, outre le secteur hôtelier/restauration, le monde de la culture vit aujourd'hui en France une tragédie économique sans précédent.

Cette année, le samedi après-midi, toujours gratuit, proposera une fois encore un spectacle à destination du jeune public. L'objectif d'un festival intergénérationnel reste une priorité pour les membres de l'association. Les soirées du vendredi et du samedi resteront quant à elles dédiées aux concerts. Alimentations locale et/ou bio, bières pression issues du savoir-faire de brasseurs tourangeaux, bonne humeur et toilettes sèches participeront, une fois encore, nous n'en doutons pas, à la réussite

de ce festival. Rappelons cependant que tout le déploiement de cette énergie ne serait rien sans l'aide logistique de la municipalité de Civray, de celle de Bléré ou encore de la communauté de communes Bléré Val de Cher. Nous tenons ici à les en remercier.

Notons que l'association, très proches de valeurs écologiques et de partage, recherche activement des bénévoles tout au long de l'année. Certains se réunissent plusieurs week-ends par an pour bricoler, construire, réparer, rafraîchir, échanger, etc. Si vous

êtes motivés et avez du temps à donner, n'hésitez pas à nous contacter.

À tous les autres, nous vous donnons rendez-vous fin août !

► **L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES**
Contact : Teddy Couton, co-président
☎ 06 37 11 99 06
✉ teddycouton@hotmail.com



LES CHŒURS DE CIVRAY

Notre petit groupe de chant est en pause en attendant de vous revoir très vite je l'espère ! Prenez bien soin de vous et continuez de chanter la musique adoucit les cœurs.

Votre enfant souhaite faire entendre sa voix ? Notre groupe de chant sera ravi d'accueillir de nouveaux petits chanteurs dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Adhésion annuelle de 30 €.

À très vite en musique !



► **Pour tout renseignement :**
Contact : Mme Gailloux Sylvie
☎ 06 43 31 29 21 - Les Choeurs de Civray

CHEMIN FAISANT

2020, un mauvais monsieur carnaval a imposé son masque à la planète terre, nous obligeant à nous recroqueviller sur nous-même. Malgré tout, Chemin Faisant a résisté et a pu réaliser en partie les activités prévues.

Luzillé en janvier - Génillé en février - Château de Civray en juillet - sortie gastronomique en août -

randonnée de la rentrée en septembre - randonnée des vignes (en mode COVID-19) en octobre - en décembre la sortie patrimoine « troglodégusto ».

L'équipe prépare 2021 avec l'espoir de remiser le masque et tout ce qui va avec au placard une bonne fois pour toute.

Passez néanmoins de bonnes fêtes de fin d'année

avec un vœu commun, celui de se revoir libre de nos mouvements en 2021.

► **CHEMIN FAISANT**
@michel37152



A.P.E.

L'APE est une Association de Parents d'Elèves qui organise différentes manifestations afin de récolter des fonds redistribués sous différentes formes aux enfants des écoles du RPI Civray Chenonceaux.

Inutile de vous dire que cette année on ne peut plus spéciale, ne nous a pas permis de réaliser à notre souhait toutes les manifestations envisagées. Mais nous ne perdons pas espoir et organiserons dès un retour à la normale les traditionnels événements.

En décembre, nous avons malgré tout organisé l'incontournable présence du Père Noël, et les sucettes en chocolat ont remplacé le sachet de bonbons (règles sanitaires obligent).

Néanmoins, cette période aura permis de mettre en place d'autres moyens afin de récolter un minimum de fonds pour cette année, comme la vente des sapins de Noël, chocolats, parfums,...

Nous comptons plus que jamais sur votre solidarité, et vous attendons toujours plus nombreux dans notre association dès que possible.



Nous restons visible sur notre page Facebook «Ape Civray Chenonceaux» ou nous publions différentes informations.

L'APE vous remercie de votre confiance et vous souhaite tous ses vœux pour 2021, et surtout n'oubliez pas de prendre bien soin de vous et de vos proches.

► **APE CIVRAY DE TOURAINE - CHENONCEAUX**
1 rue des écoles - 37150 CIVRAY DE TOURAINE
☎ 07 67 83 99 77 - Ape Civray Chenonceaux

CLUB D'ÉCHECS « LES AMBASSADEURS DU ROY »

Le premier confinement nous avait conduits à une fin de saison tronquée : suspension des entraînements, annulation des tournois de fin de saison et en particulier de notre traditionnel tournoi du 8 mai à la salle Jacques Villeret qui devait fêter sa dixième édition, annulation des championnats de France jeunes pour lesquels une de nos joueuses devait nous représenter après s'être brillamment qualifiée au cours des championnats régionaux.

En septembre, nous avons pu à nouveau nous retrouver le samedi matin de 10h à 12h au Chai pour partager un moment autour du jeu d'échecs. Bien sûr, il nous fallait respecter un protocole sanitaire strict (port du masque, prise de température à l'entrée, lavage des mains et des tables), mais vraiment ce fût un grand plaisir de rejouer ensemble après plusieurs mois d'interruption.

Malheureusement comme beaucoup d'associations, nous avons dû cesser notre activité en raison du deuxième confinement. Cette fois-ci, grâce à internet,

nous nous sommes réinventés. L'ensemble des joueurs et joueuses du club se sont inscrits sur la plate-forme de jeu en ligne Lichess et nous avons pu y recréer notre petite communauté, ce qui nous a permis de maintenir l'activité échecs avec nos adhérents. Parfois en semaine mais surtout chaque samedi, Pascal nous organise un tournoi en ligne où nous pouvons nous retrouver. Bien sûr, il n'y a pas le visuel avec l'adversaire, le plaisir de toucher les pièces d'échecs en bois et la convivialité de se retrouver en physique, mais nous avons malgré tout le plaisir de jouer ensemble et de pouvoir partager via le chat. A noter que plusieurs d'entre nous participent aussi régulièrement aux tournois en ligne proposés par le club de Saint-Aignan et ainsi jouent plus que d'habitude.

Si certains d'entre vous, amateurs de jeu d'échecs, ont envie de nous rejoindre pour ces tournois complètement gratuits, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : patrick.hornet@wanadoo.fr

La plate-forme Lichess est vraiment très facile d'utilisation. Je pense en particulier aux joueuses et joueurs qui sont passés depuis plusieurs années au club. Contactez-nous et nous essayerons d'organiser un tournoi tous ensemble. Espérons que nous pourrions reprendre notre activité et retrouver la convivialité des tournois qui ont lieu dans tout le département et organiser notre 10^{ème} tournoi rapide le 8 mai 2021.



COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes a pour but d'organiser différentes manifestations tout au long de l'année afin d'animer notre commune et de réunir ses habitants.

► COMITÉ DES FÊTES

Le président : Mr Chidainet ☎ 06 47 90 84 10
 Facebook Comité des fêtes Civray-de-Touraine

LE JARDIN DE POLLEN'N

Notre projet est la création d'un rucher solidaire et pédagogique au cœur des châteaux de la Loire.

► LE JARDIN DE POLLEN'N
 ☎ 06 07 70 57 03
 Facebook @lejardindepollenn



LES DÉZINGUÉS D'LA SCÈNE

« Les Dézingués d'la scène » est une association de théâtre amateur, existant depuis 2016.

► LES DÉZINGUÉS D'LA SCÈNE

Renseignements au
 ☎ 06 60 88 94 06 - Delphine Vital
 Email lesdezinguesdlascenes@gmail.com

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Notre association a pour vocation de se retrouver entre anciens compagnons d'armes pour rendre hommage à nos anciens au moment de différentes cérémonies nationales.

Nous nous réunissons également régulièrement à l'occasion de banquets et autres activités (spectacles, etc.).

Si nous voulons continuer à honorer nos aînés, il faut que des nouveaux camarades viennent renforcer nos rangs afin d'assurer la relève.

C'est pourquoi :

Si vous avez porté l'uniforme en effectuant votre service militaire, comme militaire en opération extérieure, comme soldat de France, comme gendarme ou veuves de combattants n'hésitez pas à rejoindre la section de l'UNION NATIONALE des COMBATTANTS de Civray-Francueil.

(Cette année toutes les activités et animations ont été annulées ou réalisées dans des conditions imposées par la crise sanitaire).

► UNION NATIONALE DES COMBATTANTS Section Civray-Francueil

Siège : Mairie 1 rue de l'École - 37150 Francueil

Personnes à contacter :

► James LEFEVRE (Secrétaire)
 ☎ 02 47 30 29 10

5 rue Georges Sand - 37150 Francueil

► Serge MORILLON (Trésorier)
 ☎ 02 47 23 88 13

16 rue d'Amboise - 37150 Civray de Touraine

► Jean Pierre LENAIN (Président)
 ☎ 02 47 30 23 64

21 rue des Coudraies - 37150 Francueil

CIVRAY PÉTANQUE CLUB

Venez taquiner le cochonnet avec notre nouvelle association.

► CIVRAY PÉTANQUE CLUB

Pour toutes informations : ☎ 06 17 56 36 55
 Email civraypetanque37150@gmail.com
 Présidente : Mme Nadège CURASSIER

AMAP BIO DES 2 RIVES

Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

Cette association organise la vente directe du producteur au consommateur pour défendre l'agriculture paysanne locale.

► AMAP BIO DES 2 RIVES CIVRAY DE TOURAINE

La présidente :
 Mme Françoise Charbonneau

☎ 06 61 41 38 40

www.amap-bio-civray.com

Email 2rives@amap-bio-civray.com



COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE BLÉRÉ - GARREL



L'année 2020 ayant été très perturbée au niveau de l'échange de jeunes que nous n'avons pas pu réaliser, ce début de mandat nous donne l'occasion de faire un rappel sur la création de ce Comité de Jumelage très particulier.

TOUT D'ABORD, L'HISTORIQUE : UNE TRÈS BELLE HISTOIRE

L'origine remonte à la période troublée de la guerre. M. Hubert HERVÉ, marchand de chevaux habitant Bléré, fut fait prisonnier le 6 juillet 1940 et soumis au travail obligatoire en Allemagne, à Garrel, (land de la Basse-Saxe dans le nord de l'Allemagne), dans la ferme de M. Georg LANFERMANN.

Une réelle amitié et un respect mutuel naquirent entre ces deux hommes que tout aurait dû diviser. En 1942, M. HERVÉ apprit que son père était gravement malade. M. LANFERMANN, faisant fi de tous les risques encourus, aida ce dernier à s'enfuir pour regagner la France. Il lui donna sa bicyclette (dont il ne déclara le vol que 3 jours plus tard) ainsi que de nombreux conseils, ce qui permit à M. HERVÉ d'arriver à la frontière sans encombre et jusqu'à Bléré ensuite après avoir parcouru 1200 kms.

En 1962, Hubert HERVÉ et son épouse Henriette rendirent visite à la famille LANFERMANN à GARREL. Ils décidèrent de créer la base du Jumelage pour la Paix et le rapprochement des peuples. En effet, ils avaient compris que la seule façon de ne pas retomber dans les erreurs passées était de faire se rencontrer la jeunesse des deux pays pour qu'ils se connaissent mieux et s'apprécient. En 1966, une charte officialisant le jumelage fut signée à Garrel entre M. LANFERMANN devenu Maire et M. HERVÉ.

En 1967, la charte fut signée à BLÉRÉ par tous les maires du canton, dont M. DUMOULIN - Conseiller Général du canton et maire de La Croix-en-Touraine et une délégation allemande. L'un des premiers jumelages Franco-Allemand était né.

POURQUOI LE JUMELAGE EST-IL CANTONAL ?

Le premier groupe à partir à Garrel en 1966 était composé de jeunes du canton. Bléré comptait alors 3500 habitants, Garrel 3 fois plus. M. DUMOULIN, par son rôle de conseiller général et afin de nouer des liens d'amitiés allant au-delà des limites de la commune de Bléré sensibilisa et associa toutes les communes du canton à ce jumelage. Lors de chaque déplacement officiel des adultes, chaque commune était représentée par son maire ou un délégué.

LES ÉCHANGES

Les échanges de jeunes fonctionnent par réciprocité et ont lieu en alternance tous les ans. L'hébergement est assuré par des familles d'accueil et les activités quotidiennes prises totalement en

charge par le Comité.

Depuis l'origine du jumelage, en 1966, près de 4500 jeunes ont ainsi pu profiter d'un séjour linguistique de qualité avec immersion totale au sein de la cellule familiale. Des amitiés fortes sont nées. Certains jeunes ont gardé des liens avec leur famille d'accueil et leur correspondant jusqu'à assister réciproquement à tous les événements familiaux.

Concernant les adultes, les échanges ont lieu par alternance tous les trois ans. Tous les déplacements se font en bus et l'hébergement également dans des familles d'accueil par réciprocité.

En mai 2016, nous avons fêté à Garrel le 50^{ème} anniversaire de notre jumelage. Le 60^{ème} anniversaire devrait donc se fêter dans le canton de Bléré, soit en 2026.

Voici résumée une grande partie des actions de notre comité de jumelage dont le conseil d'administration se compose de 15 membres issus de plusieurs communes du canton : Luzillé, Francueil, Epeigné-les-Bois, La Croix-en-Touraine, Sublaines, Courçay, Athée-sur-Cher et Bléré.

Comme vous pouvez l'imaginer, un gros travail de bénévolat est nécessaire pour faire vivre ces échanges pour lesquels la responsabilité est chaque jour plus accrue voire même plus pernicieuse.

► COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE BLÉRÉ - GARREL

Pour tout contact, la Présidente :
 Evelyne BREDIF - ☎ 06 82 64 15 25

CANOË COMPANYY



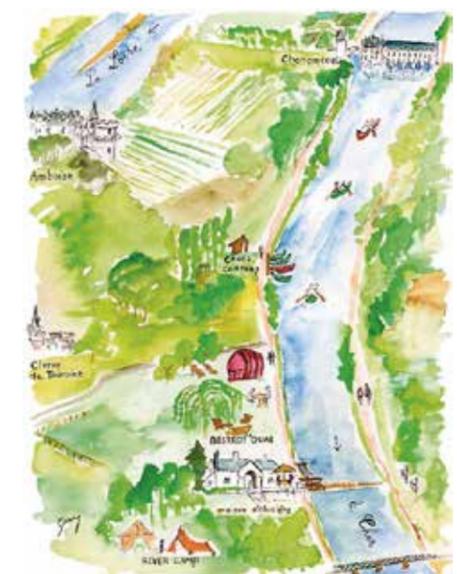
SAISON 2021

La saison 2021 approche et les incertitudes sont encore là mais la motivation également !

Le développement de Canoë Company passe par le développement de nos packs canoë-vélo ainsi que l'accueil de la clientèle vélo. Du côté camping, nos projets, suite au rachat du site, avancent doucement mais sûrement. Le camping est sécurisé par une clôture, la fréquentation est en hausse, notamment une clientèle qui s'arrête une nuit et finalement reste plusieurs jours grâce à un accueil adéquat et à des activités simples proposées sur place. L'épicerie de campagne dans le camping qui devait ouvrir en 2020 ouvrira en 2021, la rénovation des sanitaires est en cours et de nouvelles tentes équipées ont été choisies en fin de saison pour remplacer celles existantes.

Le Bistrot'Quai, notre lieu de détente et de restauration au bord du Cher dans le jardin de la maison éclusière va subir quelques modifications essentiellement d'ordre décoratif et d'organisation afin d'améliorer et d'optimiser les conditions de travail des salariés.

Quelques chiffres, en 2020, 17 personnes ont travaillé, dont 3 jeunes Civraisien(ne)s. Les premiers salariés sont arrivés en mars jusqu'au mois d'octobre. Au total, la structure emploie 6 personnes en équivalent temps plein.



ADMR

Depuis le 15 mai 2019, l'association ADMR de BLÉRÉ vous accueille dans ses nouveaux locaux au 20 bis rue du Général De Gaulle à BLÈRE, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous.



VOUS ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE, UNE PERSONNE HANDICAPÉE OU MALADE

Vous avez besoin d'être assisté pendant votre toilette, pour vous lever, vous coucher. Vous avez besoin d'aide pour l'entretien de votre logement, le ménage, la préparation de vos repas. Vous sortez d'hôpital et vous avez besoin d'une présence pour les repas ou les courses.

VOUS ÊTES PÈRE OU MÈRE DE FAMILLE

Vous devez faire face à une maladie, une hospitalisation, un accident, une grossesse, une naissance, la maladie d'un enfant. Vous traversez une période de difficultés familiales entraînant une surcharge de travail.

Nos professionnelles assurent à vos côtés les actes essentiels (aide à la toilette, habillage, aide au lever et au coucher), mais aussi elles vous aideront à préparer les repas, faire un peu de ménage ou de repassage, s'occuper de vos enfants, qu'ils soient bébés ou un peu plus grands.

Notre association est un acteur local qui propose des emplois de proximité.

Elle est également agréée « Services à la personne » et permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, de la MSA, du Conseil Départemental (APA, PCH), de certaines mutuelles.

Vous pourrez bénéficier d'avantages fiscaux à hauteur de 50% des sommes versées.

- ▶ ADMR
 - ▶ ☎ 02 49 49 28 62
 - ▶ Responsable du secteur Carine GRIMONT : ☎ 02 49 49 28 62
 - ▶ Présidente de l'Association et responsable du service familles : Annie DENAIS : ☎ 06 24 15 34 00

CONSEILS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE GRATUITS PRÈS DE CHEZ VOUS



Vous souhaitez faire des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et

paysagistes conseils du CAUE Touraine sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 2^{ème} mardi du mois à la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher - 39, rue Gambetta - 37150 Bléré.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinentes de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Indre-et-Loire « fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » (Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7).

▶ Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au ☎ 02 47 23 58 63 Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...).

SEPANT - LE PROJET OBJECTIF CLIMAT 2030

Adaptation au changement climatique : la commune, partenaire de la SEPANT sur le projet objectif climat 2030

UN CHANGEMENT CLIMATIQUE AVÉRÉ

Les changements climatiques sont aujourd'hui une réalité de plus en plus perceptible. La région Centre-Val de Loire ne fait pas exception. Les esprits sont marqués par des aléas naturels de plus en plus fréquents ces dernières années : inondations (juin 2016, janvier 2018), pluies intenses et coulées de boue (mai/juin 2018), sécheresses (été 2016 à 2020) et vagues de chaleur (juillet 2018, été 2019...).

La multiplication de ces épisodes climatiques extrêmes est la manifestation de conséquences déjà observables du changement climatique sur le territoire.



UN ENGAGEMENT DE LA COMMUNE

Parmi tous les enjeux liés aux changements climatiques, la question de l'eau et des milieux aquatiques est centrale, que ce soit en termes de ressource quantitative, d'événements climatiques extrêmes, de préservation des milieux naturels, de santé, etc. Les interactions entre eau et climat sont nombreuses et complexes.



Un état des lieux des vulnérabilités de la commune a été réalisé. Il a permis notamment d'identifier clairement 3 zones vulnérables au ruissellement et aux inondations : le centre bourg, Mesvres, et Thoré. Vous pouvez retrouver l'état des lieux complet sur le site internet de la SEPANT : <https://sepant.fr/objectif-climat-2030-civray-de-touraine/>

D'autres thématiques, comme la consommation d'eau dans les bâtiments publics, ou la gestion de la prévention des risques (inondations, sécheresse, canicule) sont également ressorties.

Fort de ces constats, la commune travaille avec la SEPANT et vous pour réaliser un plan d'actions qui prenne en compte les enjeux de la commune, et les idées des habitants. Les thématiques sont diverses et variées, vous pouvez les retrouver dans le questionnaire qui vous a été distribué. La municipalité s'engage à réaliser les actions retenues par la signature d'une charte d'engagement.

Par exemple, sont pour l'instant envisagés la plantation d'une haie au city stade, une réflexion sur la végétalisation communale, la pose de dispositifs pour économiser de l'eau dans les bâtiments publics...

Ainsi, la commune sera parée d'un plan d'actions pour s'adapter au mieux aux changements climatiques déjà présents et à ceux à venir !

- ▶ Financeurs
 - ▶ Partenaires

ZOOM SUR : LA FAUCHE TARDIVE DES BORDS DE ROUTE, UN ATOUT POUR LA BIODIVERSITÉ



EN QUOI CONSISTE-T-ELLE ?

Cette méthode consiste à raisonner la fauche des bords de route. L'accotement, une bande d'environ 1 mètre au bord de la route est fauchée assez régulièrement pour assurer la visibilité. Pour le reste, la fauche est repoussée en fin septembre.

UN ATOUT POUR LA BIODIVERSITÉ

Cette fauche tardive permet à la végétation présente d'effectuer tout son cycle de développement, et aux insectes et petits mammifères d'avoir un lieu pour se réfugier et pour se nourrir. Les bords de route jouent également un rôle important et peuvent servir de corridors écologiques pour la circulation des espèces (insectes, hérissons...) en sécurité !

En France, de nombreuses collectivités se sont déjà lancées !

ÉCURIE AUTOCOURSE

14 ET 15 AOÛT 2021

Le rallye est en préparation.

Les informations suivront sur le site internet :

www.ecurieautocourse.org



SOYONS TOUS SOLIDAIRES POUR VAINCRE CE VIRUS !



ROUTE TOURISTIQUE DE LA VALLÉE DU CHER

Comme pour tout un chacun, 2020 aura été une année chahutée pour les adhérents de l'association de la Route touristique de la vallée du Cher par Montrichard et Chenonceaux. Les professionnels que nous sommes n'auront finalement pu ouvrir au public que quelques mois.

Fort heureusement, l'afflux sans précédent de visiteurs cet été a permis pour nombre d'entre-nous de « limiter » la casse et démontre, s'il le fallait encore, l'importance du tourisme sur notre petit bout de route.

Pas question, donc, de relâcher nos efforts et l'automne a été mis à profit pour poursuivre notre

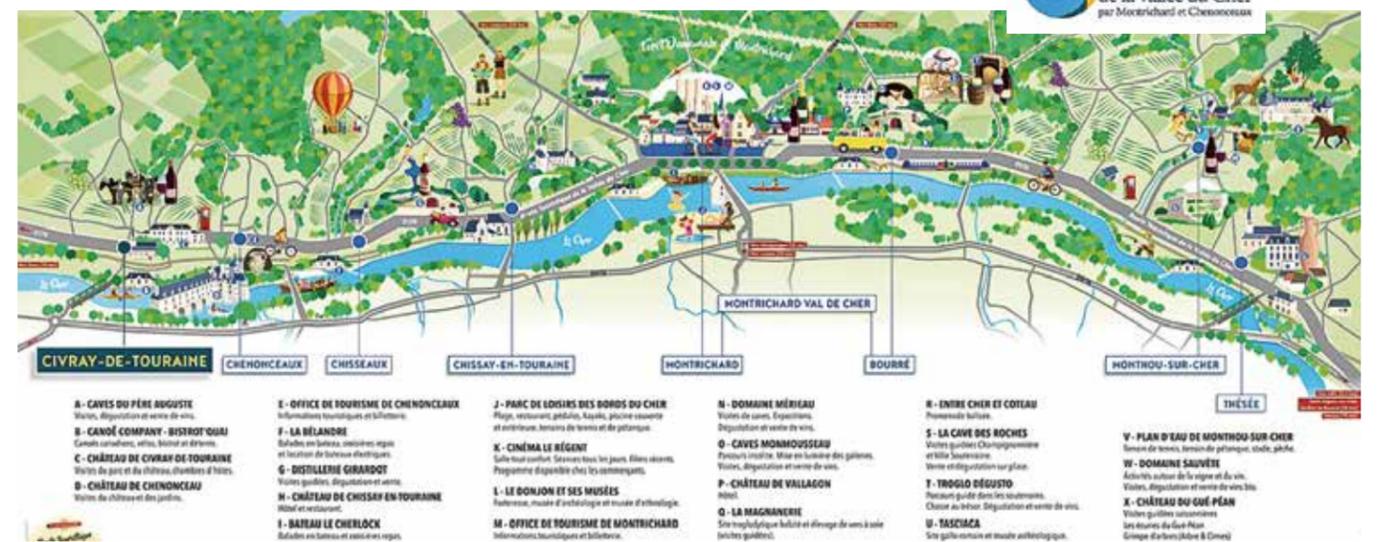
campagne d'installation de panneaux informatifs villageois faisant la promotion des 7 communes traversées par cette route touristique qui nous anime.

Après la commune pilote de Montrichard Val de Cher où 12 panneaux furent installés la saison dernière, nous avons travaillé avec les communes de Thésée, Monthou, Chissay, Chenonceaux et Civray-de-Touraine.

Nous avons tout particulièrement apprécié l'enthousiasme des élus de Civray qui a débouché sur l'installation de panneaux au sein de la zone accueillant les commerces et sur le terrain communal en bord de Cher (aire de pique-nique).

Jean-François SOUCHARD installera un panneau au Camping River Camp. Auguste GODEAU fera de même aux Caves du Père Auguste. Nous les en remercions vivement.

En complément de l'édition « papier » de notre plan illustré 2021, ces panneaux permettront désormais de présenter l'offre globale de nos 20 km de route aux visiteurs de passage et de les garder ainsi « chez nous » plus longtemps.



GDA DE CHAMPEIGNE

L'AGRICULTURE FACE AU COVID

L'année 2020 a été comme pour vous, marqué par le Covid.

Le confinement subi ce printemps, nous a tous confrontés à devoir nous concentrer sur l'essentiel. Pas de sorties, pas de superflu, un retour obligatoire à nos besoins primaires et fondamentaux. D'un point de vue agricole, si cette période qui a été pour certains compliquée à vivre, difficile à appréhender, pour nous agriculteurs, ce moment a été plus simple à supporter car les plantes croissent toujours, les animaux mangent toujours et notre travail n'a pas cessé pour autant. Dans ce contexte particulier, nous avons continué de travailler pour permettre ainsi, au plus grand nombre, confiné de

pouvoir manger les produits issus de l'Agriculture sans bousculer profondément leur mode alimentaire.

C'est ainsi que l'Agriculture sur notre territoire s'est vu passer au premier plan confirmant la nécessité d'être capable de nourrir ses concitoyens de façon durable.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, le Groupement de Développement Agricole ad'us'adapter en proposant des vidéos techniques à ses adhérents en intensifiant l'utilisation des réseaux sociaux pour permettre de garder ce lien, ce contact dont nous étions privés.

Ce temps de confinement nous permet à tous de prendre le temps,



Le Président, Laurent FETIVEAU

ce temps qui nous échappe pour mesurer ce qui est essentiel. Car être privé de quelque chose n'est pas grave en soi tant qu'il n'est pas indispensable.

Ces moments de privations collectifs doivent nous permettre de repenser l'image de l'Agriculture, au combien salie et galvaudée, car elle reste essentielle pour nourrir les peuples et assurer la paix.

Vous pourrez bénéficier d'avantages fiscaux à hauteur de 50% des sommes versées.

LE RELAIS

L'Entreprise à But Socio-économique Le Relais vous informe de la poursuite de son activité de collecte et de tri du textile sur l'ensemble du territoire, dans le respect des mesures sanitaires. Les conteneurs Le Relais restent ouverts et les citoyens peuvent donc continuer à apporter leurs sacs de dons « textile, linge et chaussures », aux points d'apports volontaires les plus proches de chez eux.

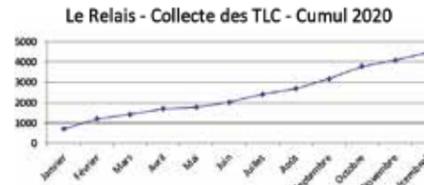
Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien afin de maintenir notre activité. Celle-ci se développe localement, afin de permettre à des personnes éloignées du marché du travail de s'insérer dans la vie active. Le plus du Relais : face à une réalité économique, le retour à l'emploi à la suite

d'un contrat d'insertion peut parfois s'avérer difficile. Conscient de cela, le Relais vise à pérenniser les emplois au-delà des deux années d'insertion et, pour ce faire, cherche en permanence à créer des postes grâce au développement de ses activités que sont la collecte, le tri et la revalorisation des TLC.

POUR RAPPEL, LES CONSIGNES DE DONS SONT LES SUIVANTES

- Déposer les vêtements dans des sacs fermés (30L maximum). Pour rappel, peuvent-être donnés : vêtements, linge de maison, chaussures liées par paires et petite maroquinerie, propres et secs.

- Déposer les sacs à l'intérieur des conteneurs et ne rien déposer au pied des conteneurs, ni en sac, ni en vrac. Les textiles souillés, humides ou déposés à l'extérieur en dehors de ceux-ci ne pourront être revalorisés et ne pourront donc contribuer à la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois solidaires.



Données en kg	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Total n-1	Kg/Hab
CIVRAY-DE-TOURAINÉ	705	506	211	275	79	254	385	281	478	610	307	378	4471	4630	
Points de collecte	1	5	4	2	2	1	3	5	5	4	4	4	43	0	
Sous-total CIVRAY-DE-TOURAINÉ	705	506	211	275	79	254	385	281	478	610	307	378	4471	4630	2,42
TOTAL	705	506	211	275	79	254	385	281	478	610	307	378	4471	4630	2,42
Cumul	705	1311	1817	2323	2830	3337	3844	4351	4858	5365	5872	6379			
SA non collectés cette année	Nombre de SA différent: 0														

FAITES UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN TRIANT VOS ARMOIRES !

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.



En donnant vos vêtements - mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie - au Relais, faites un petit geste pour une grande cause ; chaque sac compte ! Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais - près de 90 000 tonnes en 2012 - sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés.

Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis 30 ans



dans la lutte contre l'exclusion et qui crée, grâce à vos dons, un nouvel emploi chaque semaine.

TROUVER UN CONTENEUR PRÈS DE CHEZ VOUS

UNITÉ LOCALE DE LA CROIX ROUGE DE BLÉRÉ

L'Unité Locale de la Croix Rouge de Bléré, présidée par Mme Fabienne LARGET, se situe au 56 rue de Loches. Elle est ouverte à TOUS. Notre vestiboutique offre un vaste choix de vêtements propres et en bon état à partir d'1 € (vêtements enfant) et de 1 à 5 € (vêtements adulte) ainsi que du linge de maison. Nous vous proposons également des vêtements de marque ainsi que des vêtements « vintage » pour les amateurs. Nous avons un large choix de livres et jouets ainsi que du matériel de puériculture. Ponctuellement, dans le cadre de braderie/déballage, nous vous proposons de la vaisselle, bibelots, déco... Les articles déposés sont triés et le rebut revendu au poids. Il entre ainsi dans un processus de recyclage. Nos recettes nous permettent d'attribuer des aides financières ponctuelles, sur dossier de l'assistante

sociale, en bons alimentaires, aide au paiement de factures (cantine, EDF...), d'aider financièrement les départements français touchés par des catastrophes et de contribuer financièrement à des projets dans des pays nécessiteux (écoles, etc.). La seconde main est une orientation éco responsable, évitant une sur-fabrication néfaste pour notre planète en offrant une seconde vie à l'existant et permettant une trésorerie pour venir en aide aux plus démunis. Votre achat est donc un geste solidaire. BIENVENUE A TOUS !



➤ **UNITÉ LOCALE CROIX ROUGE DE BLÉRÉ**
Fabienne LARGET - Présidente UL Bléré
www.croix-rouge.fr/Annuaire/UNITE-LOCALE-DE-BLERE-EST-TOURANGEAU9



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÉRÉ - VAL DE CHER
PRÉSENTE

Journal de Cher

LE FESTIVAL FLUVIAL

SAMEDI 17 JUILLET
2021 - 5^e ÉDITION
jourdecher.fr



**DÉPANNAGE
NEUF
RÉNOVATION**

DAGUENEL ÉLECTRICITÉ

Yoann **DAGUENEL** ☎ 02 47 57 39 26
☎ 06 18 23 43 29

daguenelectricite@gmail.com
37150 CIVRAY-DE-TOURAINÉ

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR



B. Roquetteau

SPÉCIALITÉS PRIMÉES À DIFFÉRENTS CONCOURS

BOUDIN NOIR - RILLONS - RILLETES
BOUDIN BLANC - ANDOUILLETTE À LA FICELLE

26 route de Chenonceaux
☎ 02 47 23 90 62
37150 CIVRAY DE TOURAINÉ



LE PARFUM FLEURI
Bléré

Artisan Fleuriste

Fabienne vous accueille du Mardi au Samedi
de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30
Dimanche de 9h30 à 13h

Livraison à domicile ☎ à distance

Tél. **02 47 23 59 22**
5 place de la Libération - 37150 BLÉRÉ

E.Leclerc AMBOISE

Centre commercial Léonard de Vinci
➔ plus de 20 boutiques

**DU LUNDI AU SAMEDI
de 9h à 19h30**
Le vendredi jusqu'à 20h

E.Leclerc DRIVE
Nos courses en ligne
ou plus près qu'en magasin !

Service 100% gratuit

Retirez votre commande :
Avenue Emile Gourin, AMBOISE

Avenue Léonard de Vinci, AMBOISE.
Tel : 02 47 23 35 80



**PEUGEOT
GARAGE MARQUENET**
AGENT PEUGEOT

Tél. **02 47 23 55 55**
2 rue Edouard André
37150 LA CROIX EN TOURAINÉ

Dominique DALENÇON

Electricité Générale

Neuf, Rénovation,
Dépannage...

Garantie décennale

Portable : **07 87 18 12 95**
5 les Ouches - 37150 BLÉRÉ

Conception / Réalisation / Régie

EMF GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Siège social :
LE GIULIA - 825, rue Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

Agence régionale :
Centre d'Affaires Rosny II
112, av. du Général de Gaulle
93118 Rosny-sous-Bois cedex
Tél. 01 48 48 70 70 - Fax 01 48 50 90 51

Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2021

www.emf-editions.fr • contact@emf-editions.fr

Une réalisation

EMF GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

emf-editions.fr

**VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION
EN TOTALE GRATUITÉ**

Plans de ville - Agendas de Poche et de Bureau - Guides Pratiques et Touristiques - Magazines d'information - Mobilier Urbain

CRÉATION - IMPRESSION - RÉGIE PUBLICITAIRE

Tél. 01 48 48 70 70 - Fax 01 48 50 90 51
contact@emf-editions.fr

INFORMATIONS



Secrétariat général pour
l'administration
Direction du service national
et de la jeunesse

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

La loi du 28.10.1987 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et de leurs devoirs



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Être guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis



Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, n'oubliez pas de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national d'Angers

☎ 09 70 84 51 51 Lundi au jeudi 09h à 11h30 - 13h15 à 16h00 Vendredi : 09h à 12h - 13h15 à 15h30

✉ csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr Pas d'accueil public





MAIRIE

☎ 02 47 23 62 80
✉ civraydetouraine@wanadoo.fr
www.civraydetouraine.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h - 14h00 à 19h00
Mardi : 8h30 à 12h
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 8h30 à 12h - 14h00 à 17h00
Vendredi : 8h30 à 12h

👩 **Mme Fanny HERMANGE, Maire,**
et ses Adjoints vous reçoivent
sur rendez-vous.

ÉCOLE

☎ 02 47 23 62 86

GARDERIE

☎ 02 47 23 62 84

RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02 47 23 62 90

SALLE DES FÊTES

☎ 02 47 23 91 16

SALLE DU CHAI

☎ 02 47 23 89 58

👩 Présence de l'Assistante
Sociale en Mairie le 2^{ème} jeudi
de chaque mois **sur rendez-**
vous pris préalablement au
☎ 02 47 23 54 54

SERVICES PUBLICS

SERVICE POSTAL

Station TOTAL
Garage de Civray-de-Touraine,
83 rue de Chenonceaux
☉ Du lundi au samedi
de 9h à 19h

A.D.M.R

20, rue du Général de Gaulle
37150 BLÉRÉ
☎ 02 49 49 28 62
✉ info.fede37@admr.org

SERVICE DES DOUANES

5, rue Germaine Richier - BP17557
37100 TOURS
☎ 09 70 27 65 90

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

La direction générale des Finances
publiques a noué un partenariat
avec le réseau des buralistes afin
de proposer une **offre de paiement**
de proximité pour régler vos
impôts, amendes ou factures de
service public (avis de cantine, de
crèche, d'hôpital...). Les buralistes
partenaires afficheront ce logo. Vous
pourrez y effectuer vos paiements
en espèces, jusqu'à 300 euros, et par
carte bancaire.

Vous devrez vous munir d'une facture
contenant un QRcode («datamatrix») et
contenant une mention autorisant
le paiement auprès d'un buraliste ou
partenaire agréé.

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

(pour le paiement des impôts sur le
revenu ou des impôts locaux)
CS 20209
12, avenue du Bas Clos
37602 Loches Cedex

☉ **Ouvert** du lundi au vendredi de
09h00 à 12h00 avec ou sans
rendez-vous et de 13h30 à 16h00
sur rendez-vous - ☎ 02 47 91 16 35

Vous pouvez également joindre un
agent des finances publiques du lundi
au vendredi de 8h30 à 19h en appelant
le ☎ 0 809 401 401 (service gratuit
+ prix de l'appel) ou par courriel en
utilisant votre messagerie sécurisée
disponible dans votre espace
particulier sur le site impots.gouv.fr

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES

CS 10237
20 place Richelieu
37402 AMBOISE

☉ **Ouvert** du lundi au vendredi de
09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
uniquement sur rendez-vous

☎ 02 47 23 43 53

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

61, avenue de Grammont
37100 TOURS
☎ 02 47 70 80 90

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE BLÉRÉ VAL DE CHER

39, rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63
✉ info@cc-blere-valdecher.fr

La Communauté de communes
de Bléré-Val de Cher a repris les
compétences Eau et Assainissement
au 1^{er} janvier 2020.

Eau potable

☎ 02 47 23 58 63
✉ eau@cc-blere-valdecher.fr

Assainissement

☎ 02 47 23 58 63
✉ assainissement@cc-blere-
valdecher.fr

DÉCHETTERIE (BLÉRÉ)

☎ 02 47 30 39 56

Zone industrielle de Saint Julien Ouvert du 1^{er}/04 au 30/09

Lundi : 9h à 12h - 14h à 18h
Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Jeudi : 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Ouvert du 1^{er}/10 au 31/03

Lundi : 9h à 12h - 14h à 17h
Mardi : 14h à 17h
Mercredi : 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (M.S.A.P.)

Communauté de communes Bléré -
Val de Cher
39, rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63
✉ msap@cc-blere-valdecher.fr

PÔLE EMPLOI

10, rue de l'Ancienne Fonderie
37530 NAZELLES NEGRON
☎ Candidats : 39 49
☎ Employeurs : 39 95

MISSION LOCALE LOIRE TOURAINE

Centre socioculturel
26, rue des Déportés
37150 BLÉRÉ
Contact : Mission locale d'Amboise
☎ 02 47 30 41 64
www.mltouraine.com

EQUARRISSAGE

SIFFDA CENTRE (ex SARIA)
☎ 02 41 67 08 97 (de 10h à 12h)
☎ 02 41 50 38 96
☎ Pour les éleveurs
0891 700 102

PRÉSENCE VERTE

Libre de vivre chez soi en toute sécurité
La Téléassistante 24h/24
Agence de TOURS
5, rue du 66^{ème} Régiment d'Infanterie
37000 TOURS
☎ 02 47 31 61 96
✉ pv37@presenceverte.fr

ORANGE

Demande de raccordement
☎ 0 810 009 849

ENEDIS (ANCIENNEMENT ERDF)

- **Danger - Dépannage**
☎ 09 72 67 50 37
- **Agence raccordement**
☎ 09 69 32 18 73

GRDF

- **Urgences - Sécurité gaz**
☎ 0 800 47 33 33
- **Service client**
☎ 09 69 36 35 34

URGENCES

POMPIERS

☎ 18

POLICE SECOURS

☎ 17

GENDARMERIE DE BLÉRÉ

☎ 02 47 30 82 60

SAMU

☎ 15

CENTRE ANTI POISON

☎ 02 41 48 21 21

APPEL D'URGENCES EUROPÉEN

☎ 112

PHARMACIE DE GARDE

☎ 32 37

URGENCE SOCIALE

☎ 115

MÉDECINS

MAISON MÉDICALE

ATHÉE-SUR-CHER
7, rue de l'Égalité
☎ 02 47 21 08 01

MAISON MÉDICALE

BLÉRÉ
Avenue de l'Europe
☎ 02 47 30 20 20

MAISON MÉDICALE

LA CROIX EN TOURAINE
Route d'Amboise
☎ 02 47 57 86 86

MAISON MÉDICALE

SAINT-MARTIN-LE-BEAU
Place de l'église
☎ 02 47 50 67 33

MAISON MÉDICALE

LUZILLÉ
Rue de Chenonceaux
☎ 02 47 57 84 02

MAISON MÉDICALE

CHISSEAU
4, rue de l'Église
☎ 02 18 06 19 19

MAISON DÉPARTEMENTALE

DE LA SOLIDARITÉ
2, place de la Libération
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 54 54

Secrétariat

☉ **Ouvert :** le lundi de 13h30 à 17h
et du mardi au vendredi
de 9h à 12h30.

Assistante sociale :

Mme SOURTY

Éducateur de Prévention :

M. ABOURAHIM

Conseillère en Économie Sociale

et Familiale :

Mme CHARPENTIER

Puéricultrice :

Mme PONT

Consultation de Protection

Infantile :

Mme DUMONT

et Mme PONT

Conseillère en autonomie :

Mme DOS SANTOS

PHARMACIES

M. FOSSIER

37150 LA CROIX EN TNE
☎ 02 47 57 94 28

M. ECHEGUT

37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 90 05

M. LECUBIN

37150 CHISSEAU
☎ 02 47 23 89 68

M. POTHIER

37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 81 12

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

LABORIZON CENTRE - LABORATOIRE BLÉRÉ

12, rue du Pont
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 80 58

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

MAISON DES ASSOCIATIONS

13, rue Paul Louis Courrier
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 89 55

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE SANTÉ AU TAVAIL (CARSAT) OU CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE

MALADIE (C.R.A.M.)
2, place Saint Denis
37402 AMBOISE
Sur rendez-vous (n°indigo) au ☎ 39 60

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

(CICAS)
16-22, rue du Docteur Herpin
37100 TOURS
Sur rendez-vous au
☎ 0 820 200 189
0,09 € TTC la minute + prix de l'appel

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F.)

Sur rendez-vous
(voir site www.caf.fr)
en visioguichet au centre socio
culturel de Bléré

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.)

31, rue Michelet
37100 TOURS
☎ 02 54 44 87 87

SÉCURITÉ SOCIALE (C.P.A.M.)

Sur rendez-vous au
☎ 36 46
Champ Girault
36, rue Edouard Vaillant
37045 TOURS Cedex

CONCILIATEUR CANTONAL

☉ Le mardi matin sur rendez-vous
à la mairie de Bléré
☎ 02 47 30 81 81

EGEE (ENTENTE DES GÉNÉRATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE)

2, rue du Clos Neuf
37300 JOUE-LES-TOURS
Sur rendez-vous au
☎ 02 47 39 14 02
✉ cent@egee.asso.fr

ADVIP (ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES)

☎ 02 47 66 87 33

ASSOCIATION POUR L'HABITAT DES JEUNES (ASHAJ)

Au centre socio culturel de Bléré :
sur rendez-vous.
☎ 02 47 23 62 00
☎ 06 32 08 23 34

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Accueil des enfants de 0 à 18 ans.
Communauté de Communes Bléré
Val de Cher
39, rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63
(de préférence sur rendez-vous)

VIE SCOLAIRE

Établissements Secondaires

BLÉRÉ

- **Collège « Le Réflexoir »**
☎ 02 47 57 97 43

AMBOISE

- **Collège Malraux**
☎ 02 47 57 27 36

- **Collège Choiseul**
☎ 02 47 23 66 00

- **Lycée L de Vinci**
☎ 02 47 23 46 00

- **Lycée J. Chaptal**
☎ 02 47 23 46 20

- **Lycée Agricole et Viticole**
☎ 02 47 23 35 50

TRANSPORTS SCOLAIRES

CCBVC

39, rue Gambetta
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 23 58 63

LOISIRS

CENTRE SOCIO CULTUREL

26, rue des Déportés
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 30 39 10
✉ cscblere@gmail.com

CULTE

PAROISSE SAINT JACQUES DU VAL DE CHER

Presbytère
5, rue Voltaire
37150 BLÉRÉ
☎ 02 47 57 91 12

SECOURS CATHOLIQUE

☎ 06 79 28 87 24
✉ paroissesjvc@orange.fr

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

36-42, route de St Avertin - CS50412
37204 TOURS
☎ 02 47 25 24 00
**Un bulletin d'annonces du commerce
et de l'artisanat est consultable en
mairie.**



Ambulances POTTIER

À votre service depuis 1978

02 47 94 01 01

BLÉRÉ

LOCHES - JOUÉ-LES-TOURS - NOUANS-LES-FONTAINES

27 route des Ées - 37600 LOCHES



ACTIVITÉS DE HOLDING

LOGICREA
20, vallée de Mesvres

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

ARCHAMBAULT REALTY MANAGEMENT
62, rue Nationale

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

SERVI PAYSAGE
15, rue de la Chevrollière
☎ 02 47 23 21 92

APICULTEUR

PRETESEILLE MICKAEL
Rue du Coteau
☎ 06 07 70 57 03

AUTOMATISME

DEPANN'ELEC 37
2 bis, rue des Fougères
☎ 06 27 85 35 61

AUTRES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE N.C.A

ZEN BTP
6, rue des Fougères
☎ 02 47 57 54 79

BIEN-ÊTRE

FEE BIEN ETRE
3 bis, impasse du Roc
☎ 09 75 27 43 72

BOUCHERIE CHARCUTERIE

ROCHETEAU BRUNO
26, rue de Chenonceaux
☎ 02 47 23 90 62

BOULANGERIE PATISSERIE

CHOUXKOLAT AND CO
26, route de Chenonceaux
☎ 02 47 23 84 83

BROCANTEUR

FODOT JOSÉ
118, rue Nationale
☎ 06 03 54 04 17

CAMPING

RIVER CAMP CANOE COMPANY
3, rue de l'Ecluse
☎ 06 37 01 89 92
☎ 02 47 23 92 13

CIVRAY PEINTURE RÉNOVATION

AMY JEAN-YVES
38, rue Nationale
☎ 06 77 70 20 35

COIFFURE À DOMICILE

GERVAIS CYNDIE
3, rue André Delaunay
☎ 06 37 04 05 98

HAIRDIBULLE
☎ 06 40 36 89 76

COMMERCE DE DÉTAIL AUTRES ÉQUIPEMENTS DU FOYER

VIM LIMITED
9, rue de la Fosse Triomphe
☎ 02 47 30 29 88

COMMERCE DE DÉTAIL BIENS D'OCCASION

ALLEN0 FRÉDÉRIC
1, rue de l'Eglise

COMMERCE DE VOITURES ET DE VÉHICULES AUTOMOBILES LÉGERS

PELTIER SÉBASTIEN SP AUTO
☎ 22, rue des Chevreuils

CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET AUTRES CONSEILS DE GESTION

SARL BEYOURCOACH
12, rue de la Charolière
☎ 06 23 01 04 71

CONSEILLER IMMOBILIER

ROUBIN GILLES
☎ 06 83 22 22 16

CONSEILS EN ORGANISATION, GESTION MANAGEMENT

COM & COM
24, rue des Fougères
☎ 02 47 23 90 72

CONSTRUCTION ENTRETIEN DE PISCINES

PISCINE EG 41
1475, rue d'Amboise
☎ 02 54 32 56 95

CRÉATION, VENTE DE BIJOUX, ANIMATIONS D'ATELIERS

PINTO NELLY
22, rue Nationale
☎ 06 16 27 25 90

DÉTAIL ALIMENTAIRE SUR MARCHÉS

PECHEUX MARYLINE
Les Rondets
☎ 06 82 93 91 03

ÉLECTRICITÉ

DAGUENEL YOANN
12, rue de la Fosse Triomphe
☎ 02 47 57 39 26

GERVAIS PASCAL
10, rue André Delaunay
☎ 02 47 23 92 67

LOPES ANTONIO
50, rue Pierre Gilles de Gennes
☎ 02 47 30 38 92

ÉLEVAGE DE CHARTREUX

LA CHAMBRE DES DAMES
10 bis, rue de Saint Georges
☎ 06 77 40 40 31

ESPACE DÉTENTE INSTITUT DE BEAUTÉ

AUSSI VRAI QUE NATURE
6, impasse de la Fontaine Besnard
☎ 02 47 79 03 09

FABRICATION D'ARTICLES DE BIJOUTERIE FANTAISIE ET ARTICLES SIMILAIRES

DOUCEUR D'EMERAUDE
3 bis, impasse du Roc

GARAGE

GARAGE DU CHATEAU
77, rue de Chenonceaux
☎ 02 47 23 92 03

GESTION DE CONTRATS MUTUELLES ET PRÉVOYANCE

SOGAREP
302, rue des Rondets
☎ 09 70 80 81 81

GRAPHISTE

ULMANN THOMAS
2, rue Nationale
☎ 06 20 00 89 15

HAKAWERK

DUMAINE EMMANUEL
37, rue de la Pinetterie
☎ 06 74 68 85 99

HOTEL - RESTAURANT

HOSTELLERIE DU CHATEAU DE L'ISLE
1, rue de l'Ecluse
☎ 02 47 23 63 60

INGÉNIEUR DU SON

VIALET FRÉDÉRIC
12, rue des Fougères
☎ 06 85 70 51 39

LAVAGE AUTOMOBILE

LE PROKILAVE PRIM LAVAGE AUTO
37, rue des Rondets
☎ 06 83 30 93 43

LOCATION DE VAISSELLE

LOCAT VAISSELLE 37
12, rue de Chenonceaux
☎ 06 62 77 32 51

LOCATION TERRAINS ET AUTRES BIENS IMMOBILIERS

BOURBONNAIS MAX
35, rue des Hauts de Vaux

MAÇONNERIE

ENT. PATRIMOINE HABITAT
456, rue d'Amboise
☎ 06 48 02 12 93

SARL COELHO ANTONIO
1, rue des Chevreuils
☎ 02 47 23 51 97

MÉTALLERIE SERRURERIE

SCI LFB - BRUYNEEL
74, rue des Rondets
☎ 02 47 23 50 47

PEINTURE - DÉCORATION PLACO, REVÊTEMENT MURAUX ET SOL

AU TEMPS DE LA COULEUR
247, rue des Rondets
☎ 06 30 32 00 46
☎ 06 62 69 89 36

PEINTURE DÉCORATION

HABAULT FABRICE
61, rue Nationale
☎ 02 47 30 31 90

PELÉ SÉBASTIEN
15, rue de la Pinetterie
☎ 02 47 57 87 39

SARL SELLIER DIFFUSION
1, rue de la Fosse Triomphe
☎ 02 47 23 95 44

PEPINIÈRE - ENTRETIEN DE JARDINS

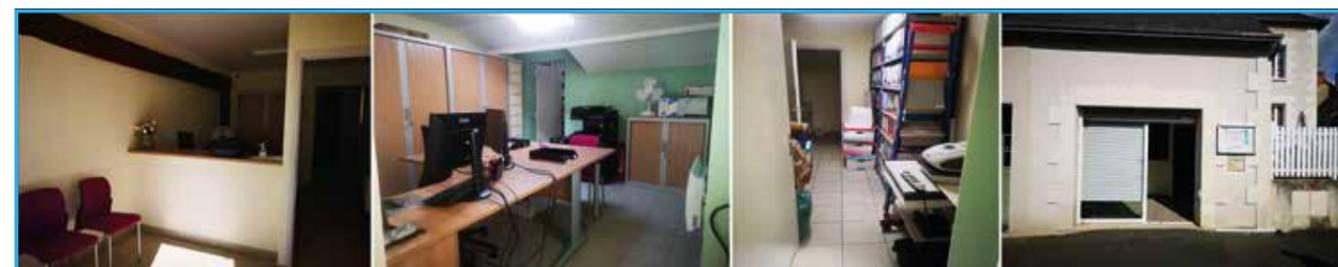
LA PEPINIERE DE JEROME
La Noue Drouin Route d'Amboise
☎ 02 47 23 82 82

PLÂTRERIE AMÉNAGEMENT COMBLES

RISHMAWI ELIAS
15, rue des Caves
☎ 06 67 00 85 68

SCI DES 2 RIVES - GUIBOUT
217, rue des Rondets
☎ 02 47 23 85 07

ANNONCE : LOCAL À LOUER



couloir entrée : 7,28 M²
accueil : 9,09 M²
wc : 3 M²

bureau : 15,63 M²

archives : 6,65 M²

Local municipal à louer
5, place du 8 mai 1945 - RDC
Total surface : 41,65 M²

POUR TOUTE INFORMATION : PRENDRE CONTACT AVEC LA MAIRIE DE CIVRAY-DE-TOURAINES : 02 47 23 62 80

ÉTAT CIVIL

Conformément à l'article du Code Civil relatif au respect de la vie privée, la parution des annonces de naissances, de décès et de mariages doivent faire l'objet d'une autorisation de la famille pour paraître dans cette rubrique. Une fiche « accord pour publication d'acte d'état civil » doit être complétée.



NAISSANCES

- ADUMEAU Armand, Theophile, Gaston.....11 novembre à Tours
- AUBERT Eloïse, Pascale, Marie.....05 juillet 2020 à Saint-Benoît-la-Forêt
- BAZIN Enorah, Sophie, Agnès.....04 août 2020 à Saint-Benoît-la-Forêt
- DELIGEON COMONT Lyah, Lola.....23 février 2020 à Chambray-lès-Tours
- FAUCHER Rhyver.....06 avril 2020 à Tours
- FAUCHER BENONI Taïssy, Wendy, Summer.....30 août 2020 à Tours
- FRAUDEAU Léa, Inès, Audrey.....30 mai 2020 à Tours
- GAUTHIER Lizéa, Maëllys, Jessica.....14 octobre 2020 à Chambray-lès-Tours
- GONZALES Lilirose, Zoé, Carla.....22 novembre 2020 à Chambray-lès-Tours
- LEGER Baptiste, Paul.....24 novembre 2020 à Chambray-lès-Tours
- ROGNON Victor, Martin.....17 novembre 2020 à Chambray-lès-Tours
- SULLY Pharell, Alain, Philippe.....23 octobre 2020 à Tours
- VANDER MEULEN Julia, Louise, Inès.....03 juillet 2020 à Tours



MARIAGES

- ARREGUI Marie et MANCEAU Nathalie, Martine, Anne.....15 février 2020
- LESNE Catherine et MAILLOCHEAU François, Marcel, Georges.....11 juillet 2020
- ALLÉNO Frédéric, Daniel, Yves, Marie et CHAINTRON Céline, Agnès, Geneviève.....19 septembre 2020



DÉCÈS

- BONVALET Gilles, Jackie.....26 décembre 2020 à Chambray-lès-Tours
- COMMANÇAIS Luc, Gabriel.....10 janvier 2020 à Tours
- GUICHARD Isabelle, Françoise, Paulette - épouse BERTHELOT.....08 mai 2020 à Tours
- HEMMELER Claude, Yves.....06 novembre 2020 à Issoudun
- LACHOT Philippe, Gabriel, Marcel.....18 août 2020 à Tours
- MORISSET Gérard, Pierre.....14 mai 2020 à Château-Renault
- ROBERT Claude, Pierre.....05 novembre 2020 à Chambray-lès-Tours
- ROCHER Gérard, Maurice.....13 janvier 2020 à Saint-Avertin

entreprise
BESSÉ
RÉNOVIATION DE L'HABITAT

Plomberie • Chauffage
Electricité • Climatisation
Energies Renouvelables
Maçonnerie
Charpente • Couverture
Isolation • Carrelage

02 47 50 68 35
ZA La Ferrière
37270 ATHÉE SUR CHER
contact@entreprisebesse.fr
www.entreprise-besse.fr

EUROL **GARAGE DU CHATEAU**
Arnaud CADON

Mécanique - Electricité - Tôlerie - Peinture
Agrément Climatisation
Vente véhicules Neufs et Occasions

Tél. 02 47 23 94 59
Fax : 02 47 23 85 02
garageduchateau.ac@orange.fr
77 rue Chenonceaux
37150 CIVRAY-DE-TOURAIN

Ouvert 7J/7

RABOT
ÉQUIPEMENT DE JARDIN

Tél. 02 47 57 62 09
Z.I. La boitardière - AMBOISE

HONDA STIHL Husqvarna

A votre service 6J/7
Retrouvez-nous sur Facebook
www.rabofreres.fr

Charpente
Benoît **ROBIN** Sarl
8 rue Gustave Eiffel
37150 BLÉRÉ
02 47 57 86 02

ouverture

Bouton d'Or
Amélie Laubie
Créatrice Florale
4 rue du Général de Gaulle
37150 Bléré
Tél. 02 47 23 02 68

VOUS AUSSI, VOUS AVEZ LE DROIT
A UN SERVICE DE QUALITE!..

Alain Girard

FIUOL
Chauffage
Eté - Hiver
GNR
Agricole

Dépôt : route de Loches
37150 BLERE
02 47 57 92 40

L'énergie est notre avenir économisons la

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
OUVERT
le Dimanche matin
5 avenue du 11 Novembre
37150 BLÉRÉ

Les Mousquetaires

Funéplus
Réseau Funéraire

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
FORGET
CHAMBRE FUNÉRAIRE

- Organisation complète d'obsèques
- Monuments, caveaux
- Contrats obsèques
- Fleurs artificielles...

1 rue des Regains - 37150 Bléré
Tél. 02 47 23 00 33
forget-pompes-funebres@orange.fr
www.pf-forget.fr

SÉBASTIEN PELÉ ARTISAN PEINTRE

**À LA CRÉATION DE VOTRE INTÉRIEUR
ET DE VOS TRAVAUX DE PEINTURE**



- Peinture traditionnelle, revêtements muraux
- Produits décoratifs (stuc, enduit, ciré...)
- Pose de sols (moquette, lino, parquet)
- Trompe l'œil (décor, faux bois, marbre, pierre...)
- Peinture façade
- Pose de staff

Siret : 50360441500011

15 rue de la Pinetterie
37150 Civray de Touraine

02 47 57 87 39
06 32 51 47 01

www.peintre-decorateur-amboise.fr

**LOCATION VENTE
MATÉRIEL MÉDICAL**



FOSSIER Frédéric
Orthopédiste agréé



Tél. **02 47 57 94 28**
pharmaciefossier@wanadoo.fr

21 rue d'Amboise
LA CROIX EN TOURAINE

vision plus
OPTICIENS

entendre
...et la vie recommence



**BIEN
APPAREILLÉ,
C'EST PAS
PAREIL !**

FABIEN DESNOUES

50 rue du Pont - BLÉRÉ - 02 47 57 95 33

POMPES FUNÈBRES

MARBRERIE

**PRÉVOYANCE
OBSÈQUES**



**ALLIANCE
FUNÉRAIRE**
de Touraine

COURTOIS

 **02 47 57 93 71**

À côté du Cellier du Beaujardin - BLÉRÉ

CHARPENTE COUVERTURE


**Thibault
Joël**
CHARPENTE - COUVERTURE

Maison ossature bois
Spécialité :
Couverture châtaignier - Escaliers

02 47 30 38 45
06 08 80 62 68

52 rue de Tours
37150 LA CROIX-EN-TOURAINE
e-mail : infos@thibaultjoel.fr

